



UNIVERSITÉ PARIS-EST VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCES-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

DU

LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

Mme CADUSSEAU Josette
M. DELBE Jean
Mme BARON Myriam
M. GRIMBERT Philippe
Mme LANGLOIS Valérie

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme DE SUREMAIN Marie-Albane
M. THEVENET Laurent
Mme RUBENS Lolita
M. LIGNEUL Nicolas
M. THAUVRON Arnaud
Mme CASCONI Ilaria

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

M. VALLÉE Benoît
Mme COSTES Sylvie
Mme FAURE DUNABEITIA Joëlle
Mme DESPRES Marie-Agnès
M. GIRAL Julien, Directeur de Cabinet par intérim

Collège dit « des usagers » :

Titulaires

M. GUYARD Mihai
M. LOWENSTEIN Fantin
Mme NGUYEN Caroline

Collège dit « des personnalités extérieures » :

Titulaires

Mme LE LAGADEC Jeannick – Conseil départemental du Val-de-Marne
M. BERTHENAND Emmanuel, INSERM
Mme MATTEI Sarah – Entreprise de moins de 500 salariés
M. ZOUGBEDE Jean – Organisation représentative des salariés

Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :

Collège A dit « des Professeurs des universités » :

M. MEKONTSO DESSAP Armand (procuration donnée à Mme CADUSSEAU)

Collège B dit « des autres enseignants » :

M. PELLET Éric (procuration donnée à M. VALLÉE)

Collège dit « des usagers » :Titulaires

Mme ARMINOT Manon (procuration donnée à M. GUYARD)

Collège dit « des personnalités extérieures » :Titulaires

Mme SERT Geneviève - Conseil départemental de Seine-et-Marne (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDE)

M. DEPREZ Patrice - Mairie de Créteil (procuration donnée à Mme CADUSSEAU)

M. LEGALL Jean-Yves - Directeur général (procuration donnée à Mme DE SUREMAIN)

Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :

Mme BAJARD Cécile, Directrice du SCD

M. BASQUIN Christophe, Directeur général des services

M. BERNARDINO Amilcar, Directeur de l'IUT Sénart-Fontainebleau

M. DURASTANTI Jean-Félix, Directeur de l'Esipe

M. AUVERLOT Daniel, Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des Universités, représenté par Mme Suzanne AKKARI

Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres et Sciences humaines

Mme LARRUE Corinne, Directrice de l'Institut d'Urbanisme de Paris

M. LEVRAT Adrien, Directeur des affaires juridiques et générales

Mme MARIN Brigitte, Directrice de l'Espe

M. MAYNADIE Sylvain, Responsable du service hygiène et sécurité

M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie

Mme NOEL Marie-Hélène, Directrice de la recherche et de la valorisation

Mme PASQUIER Claude, Direction des services financiers

M. VERSCHEURE Philippe, Agent comptable

Mme CIABRINI, Directrice de l'IPAG

Mme EL DARWICHE Lamia, Chargée des affaires générales à la DAJG

M. ZIDI Mustapha

M. BOURLET Guillaume

Mme D'ANGLEMONT de TASSIGNY Alexandra

M. POIRET Guillaume

Mme ILIOPOULOU Anastasia

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	5
1.1 Point d'information du Président	5
1.2 Élection à la vice-présidence du Conseil d'Administration	8
1.3 Élection de vice-présidents en charge de domaines particuliers (vice-présidents thématiques et vice-présidents délégués)	18
1.4 Information relative aux assesseurs et chargés de mission	55
1.5 Lancement de l'appel à candidatures pour la commission des moyens et de la commission des statuts.....	55
1.6 Approbation de la délégation de compétences du Conseil d'Administration au Président de l'université	57
2. QUESTIONS DIVERSES	58

La séance est ouverte à 9 heures 39 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDE.

M. LE PRÉSIDENT. – Bonjour à tous.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président

M. LE PRÉSIDENT. – Je débute par quelques mots d'introduction avant de lancer les sujets à l'ordre du jour, pour vous dire que lors de cette prise de fonction, j'ai trouvé l'université bien tenue. Je crois que nous pouvons saluer le travail fait par Françoise MOULIN-CIVIL et la remercier. Cela a été un travail vraiment remarquable, avec des services efficaces qui ont su finalement mettre en place une université en ordre de marche.

Puisque le bateau flotte, comme l'on dit, il est temps de lever l'ancre, et je pense que les vents arrière sont favorables pour accélérer.

Nous avons un programme, que vous avez largement lu, j'imagine. Je vous propose aujourd'hui une équipe qui s'engage à porter ce programme dans un esprit ouvert de dialogue avec tous, au-delà de nos différences, comme nous l'avons souvent rappelé. Dans cet esprit d'ouverture et de dialogue, des signaux venant des ministères, voire de plus haut, sont très encourageants, parce que nous avons aussi des retours du cabinet du Premier ministre et de l'Élysée, ce qui veut dire que l'UPEC n'est pas abandonnée et est plutôt très regardée.

Notre méthode de gouvernance sera rappelée par les candidats aux vice-présidences. Elle a été largement expliquée, il s'agit de remettre du politique dans l'université, du politique au bon sens du terme, non seulement au sein de l'équipe dirigeante mais également au sein des conseils et des commissions. Cela a été largement entendu et

discuté avec beaucoup d'entre vous, et c'est en tout cas ma volonté et celle de l'équipe.

Ainsi, les conseils, commissions et autres instances de gouvernance seront des lieux de débat, de dialogue, mais aussi de prise de décision. Cela implique un travail en amont, qui sera fait en partie fait par les équipes, bien sûr, mais également par des groupes de travail qui seront mis en place sur différents sujets qui seront notre vie à l'université mais également le programme. Nous serons très vigilants pour que, dans ces groupes de travail, il y ait une représentation de notre pluralité, de nos différences, qui est pour nous affichée comme une richesse, et également bien sûr des représentations syndicales.

Les composantes, et nous l'avons clairement exprimé également, sont des corps intermédiaires, et je souhaite avec l'équipe que les Codir soient une instance politique de notre université.

La transparence des dossiers est indispensable. Certains dossiers ont été critiqués parce qu'arrivant trop tard, parfois, dans la discussion avec, souvent, un manque de dialogue, je pense, en amont pour précisément cadrer les choses et que l'on arrive à un consensus ou en tout cas sinon un consensus, que ce soit transparent pour certaines décisions.

Ce sera transparent au niveau des équipes, des conseils et des commissions, et nous réunirons, peut-être deux fois par an, un congrès. Le congrès est l'ensemble du CA et des commissions, des conseils centraux, pour précisément échanger globalement sur les points d'étape de notre politique. Pouvoir avoir un dialogue plus large est quelque chose d'important pour que l'ensemble des partenaires de notre université soit informé.

Bien entendu, non seulement cela concernera les conseils, mais ce sera également élargi à l'ensemble de la communauté. Nous irons dans l'arène régulièrement, sous forme de grand Amphi, mais j'ai noté aussi qu'il y avait une plateforme collaborative,

proposée lors de la campagne. Cette idée de plateforme collaborative, d'échange et de questionnement de l'ensemble de notre communauté est quelque chose d'intéressant que l'on pourrait retenir et travailler.

J'ai demandé également à l'ensemble de l'équipe d'être en contact de proximité. Rien n'est vraiment plus désagréable et perturbant que d'être dans une tour et de perdre le contact avec les réalités. C'est quelque chose que l'on connaît. Là encore, nous descendrons auprès de vous, des composantes et du personnel, pour échanger largement. Cela se matérialisera également par des visites au niveau des composantes et des laboratoires et des présences aux conseils de gestion, les différentes instances que vous connaissez.

Les organisations syndicales seront vues régulièrement. Très prochainement, nous allons vous proposer un calendrier de rencontres, pour que nous puissions échanger sur les différents points. Nous voulons avoir des lieux d'échange, et c'est prévu très prochainement.

L'équipe dirigeante, que je vais vous présenter, comprend des VP aux conseils centraux, des VP thématiques et des VP délégués. Nous présenterons des VP délégués relatifs aux Conseils centraux, ils existent dans d'autres universités. Ils seront rattachés à un domaine (recherche, formation), mais ont pour sens de créer également un éclairage plus particulier sur les personnes qui seront VP délégués, tout particulièrement par leur représentativité à l'extérieur, que ce soit auprès des collectivités ou des différentes instances qui sont au-dessus de nous.

Bien sûr, il y aura des assesseurs et des chargés de mission. Nous avons tenu compte des équilibres entre composantes – c'est habituel –, et au-delà de ces équilibres, nous tiendrons compte également de l'ouverture, dont nous avons parlé à d'autres listes, si l'on raisonne en termes de listes, pour que la pluralité de notre université soit représentée.

Un assesseur étudiant développement durable est nommé, comme annoncé dans le programme. Il s'appelle Mihai GUYARD, et je lui demanderai de s'exprimer tout à l'heure pour expliquer en quelques minutes son programme.

Sans plus tarder, je vous présente l'équipe qui sera auprès de moi pour ces prochaines années :

- comme VPCA, je propose Marie-Albane DE SUREMAIN ;
- comme CFVU, Josette CADUSSEAU ;
- à la commission recherche, Simon GILBERT ;
- stratégie et développement, Mustapha ZIDI ;
- comme VP délégué partenariats, Alexandra D'ANGLEMONT de TASSIGNY ;
- VPRI, Laurent THEVENET ;
- VP délégué réseau des universités européennes, Anastasia ILIOPOULOU ;
- VP numérique, Guillaume BOURLET ;
- VP patrimoine et développement durable, Guillaume POIRET ;
- et s'ajoute à cette liste le VPE, lorsque celui-ci sera élu.

1.2 Élection à la vice-présidence du Conseil d'Administration

M. LE PRÉSIDENT.– Le premier vote concerne bien sur la Vice-Présidence au Conseil d'Administration. Pour les VP thématiques, je vous proposerai de voter pour une liste. Cela a un sens dans le contexte, puisque c'est une équipe, et cela également a un sens très pragmatique du fait de gagner du temps aussi sur ce CA qui peut être long – nous avons d'autres éléments à l'ordre du jour –, mais ce sera après un débat. Je vous demanderai ce que vous en pensez... Si le CA s'exprime pour, nous irons dans ce sens, mais s'il y a des réticences, nous irons sur des votes sériés. Nous prendrons la température et vos avis. Il n'est pas question d'aller vers autre chose que votre avis.

Chaque VP thématique se présentera à vous dans quelques minutes. Dans une volonté de transparence, qui est celle que nous vous proposons dorénavant comme méthode de gouvernance, nous vous avons adressé les fiches de mission de l'ensemble des VP qui seront abordés lors de ce CA.

Je vous propose d'aller de l'avant. Avant de passer la parole au directeur des services, je vais demander à Mihai GUYARD de parler en quelques mots de développement durable et de la partie du programme, c'est un élément important de notre programme.

M. GUYARD.– Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, je saisis aujourd'hui la responsabilité qui m'est confiée, et c'est un honneur dont je mesure la gravité. C'est parce que l'UPEC m'a tant donné que je souhaite aujourd'hui me mettre pleinement à son service exclusif.

Conscient de l'urgence de la situation et de nos formidables capacités, je réaffirme sans ambiguïté notre pleine contribution à l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale au travers des principes de solidarité, de précaution, de participation et de responsabilité. Il faut sans plus attendre réaliser un diagnostic global et transversal du site pour définir les enjeux et un projet d'ensemble cohérent qui ciblera les priorités d'action, renforcer la coordination avec les partenaires locaux, favoriser les mobilités douces et l'intermodalité, mettre en place des actions concrètes qui permettront de faire émerger une conscience commune quant à la nécessité de transformer la vie universitaire, mais également intégrer le développement durable dans la requalification des campus et identifier les activités d'enseignement et de recherche, afin de s'appuyer sur ces dernières pour mobiliser l'ensemble des acteurs universitaires, leurs partenaires et tant d'autres que je ne saurais citer de manière exhaustive.

Vous l'aurez compris, et vous le savez déjà intimement, nous n'avons pas devant nous quatre ans d'ajustements de demi-mesures. J'entends donc partir des besoins pour

arriver aux attentes, au travers de nos axes thématiques prioritaires, pleinement inscrits au sein de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable 2015–2020 et en accord avec l'article 55 de la loi Grenelle 1 de 2009 qui impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche développement durable au travers d'un plan vert, et ainsi de pouvoir solliciter une labellisation sur des critères de développement durable. Nous concourrons à un renforcement de la démarche Eco Campus par l'amplification des leviers existants et le développement des opportunités.

Vous l'avez compris, je vous propose le mouvement et le mouvement collectif. Il n'y aurait rien de pire, dans la situation actuelle, alors que dans le monde tout change, que le manque d'ambition, d'audace et d'imagination. Avec sept facultés, quatre instituts, trois écoles, un observatoire et 32 laboratoires de recherche, avec vous, nous serons leaders dans des domaines dans lesquels nous excellons déjà.

À la fin, nous aussi nous aurons fait l'histoire, sans nous être réclamés abusivement de ce qu'elle pourrait être, mais en regardant le réel et en gardant à l'esprit une volonté tendue vers le meilleur. C'est ce que nous appelons le progressisme. Il n'y a pas de miracle ou de recette magique, mais seulement nous, vous et votre volonté de réussir.

Merci.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Mihai, pour cet engagement.

Christophe, pouvez-vous nous rappeler les modalités de l'élection du VPCA ?

M. BASQUIN.– En deuxième point de l'ordre du jour figure l'élection du vice-président du Conseil d'Administration. Je rappelle que suivant la réglementation, cette procédure repose sur une proposition de désignation faite par le Président de l'université. En deuxième lieu, il y a un vote de la part du Conseil d'Administration. S'agissant d'un vote à caractère nominatif, il y a nécessairement passage aux urnes et à l'isoloir.

Deuxième impératif d'ordre réglementaire, dès lors qu'il y a un vote, il faut installer un bureau de vote. Pour cela, il faut procéder à la désignation de deux assesseurs. Il est de tradition, sauf si vous y voyez une objection, que ces assesseurs soient respectivement le plus âgé et le plus jeune des membres du Conseil d'Administration. Je vais demander à mes collègues du service juridique de rappeler qui sont le plus jeune et le plus âgé des membres de cette instance.

M. LEVRAT.– M. ZOUGBEDE est premier assesseur, et M. LOWENSTEIN est deuxième assesseur.

M. BASQUIN.– Enfin, pour préciser, dès lors que nous passerons au vote avec passage à l'isoloir, vous aurez un bulletin. Si vous souhaitez voter pour la proposition du Président, vous glissez le bulletin dans l'enveloppe. Si vous ne le souhaitez pas, vous cochez la case idoine.

Mme DE SUREMAIN.– Mesdames les administratrices, Messieurs les administrateurs, chers collègues, chères étudiantes et chers étudiants, je mesure aussi la responsabilité que confie à l'un de ses membres la communauté universitaire et ses partenaires que vous représentez ici lorsqu'il s'agit de l'élire à la vice-présidence du Conseil d'Administration de l'UPEC. Je saisis ce que ce choix implique en termes de confiance, et les devoirs et le respect auxquels cette confiance oblige en retour envers cette communauté (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiantes et étudiants) et envers ses partenaires.

Aussi, c'est avec une pleine conscience de l'ampleur des défis qui attendent notre université dès à présent, et je suis convaincue qu'ensemble nous pouvons relever ces défis, avec droiture et détermination mais aussi avec confiance en notre avenir que je présente aujourd'hui à vos suffrages ma candidature pour le siège de vice-présidente du Conseil d'Administration.

Celles et ceux qui me connaissent déjà savent que je m'investirai pleinement dans les dossiers que j'aurai à traiter, en ayant à cœur le respect fondamental dû aux

personnes et aussi le souci du dialogue et de l'efficacité. J'espère avoir la possibilité de convaincre, celles et ceux avec qui je n'ai pas encore eu l'occasion de travailler durant ces 12 années passées à l'UPEC, de tout ceci.

En effet, normalienne, agrégée puis docteur, j'ai été recrutée en 2005 comme maître de conférences à l'UFM de Créteil, qui a bientôt été intégré à l'université Paris 12. Mes recherches portent sur les savoirs en sciences humaines et sociales en Afrique, en situation coloniale et post-coloniale, ainsi que sur l'enseignement scolaire, des questions dites sensibles ou socialement vives. J'ai par ailleurs assuré la coordination de groupes, d'axes et de programmes de recherche.

Parallèlement à ce parcours, mes engagements au service d'une certaine vision de l'université, exigeante sur le plan académique et ancrée dans les valeurs du service public, ainsi que la rencontre avec de nombreux collègues de différentes composantes et qui partageaient aussi cette vision, eux aussi engagés, qu'ils soient syndiqués ou non, tous ces éléments m'ont conduite à siéger en 2011 au conseil de l'UFM, au comité technique paritaire de l'UPEC, puis à son Conseil d'Administration, de 2012 à 2015, en étant membre de la commission des moyens et de la commission disciplinaire. J'ai aussi été assesseur à la CFVU, et je suis actuellement élue au Conseil d'Administration de la COMUE Université Paris-Est depuis 2016.

Au fil de ces mandats, j'ai beaucoup appris, sur le plan technique, que le diable est parfois dans les détails, mais j'ai surtout appris qu'un projet global pour une université prend son essor à deux conditions. D'une part, s'il est porté par une forte dynamique scientifique et pédagogique, qui doit bien sûr s'inscrire dans un cadre et, d'autre part, si ce projet est partagé et investi par la communauté universitaire.

Alors plutôt que d'insister sur ce qui pourrait nous cliver, voire nous immobiliser, je suis intimement persuadée qu'il nous faut travailler à partir de ce qui nous rassemble, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiantes et étudiants, avec l'ensemble de nos partenaires et de nos tutelles.

C'est l'objectif du programme porté par les listes Ensemble pour l'UPEC, partir de ce qui fait la force et la richesse de notre université pour construire un avenir commun ambitieux qui fasse de l'UPEC une référence pour relever les défis de la transformation sociale et environnementale et porter les aspirations à plus de justice sociale et d'équité dans un contexte marqué par de fortes inégalités. C'est un programme ancré dans des valeurs que je défends.

Je prends ainsi devant vous, aujourd'hui, l'engagement, si vous choisissez de m'élire, de me mettre pleinement au service de l'ensemble de la communauté universitaire, afin de mettre en œuvre ce programme sur lequel je me suis engagée pendant la campagne, et m'engage à nouveau dans un dialogue permanent avec tous les acteurs de notre université et avec nos partenaires et nos tutelles.

C'est à cette aune qu'aux côtés du Président de l'université, nous vous demanderons d'évaluer et d'apprécier notre action d'équipe.

Une lettre de mission vous a été communiquée. Elle décline ce programme pour la vice-présidence du CA en missions récurrentes et en actions prioritaires. C'est un premier pas vers une mise en opérationnalité. Sans en reprendre le détail, je voudrais souligner que, dans la gouvernance que nous vous proposons, la vice-présidente du Conseil d'Administration, avec le Président de l'université, participe à la définition des orientations stratégiques globales de l'université et au suivi politique de leur mise en œuvre, comme nous l'avons exposé lors de notre campagne.

Cette gouvernance implique aussi que la vice-présidente du Conseil d'Administration participe activement au dialogue à l'intérieur de notre université avec les directeurs de composantes et avec les organisations et associations représentatives des enseignants, des personnels administratifs et techniques et des étudiants, et qu'elle participe aussi à la représentation de l'université auprès de nos tutelles et de nos partenaires.

Ce travail se fera en lien avec l'équipe politique qui se présente aussi aujourd'hui à vos suffrages, notamment en Conseil d'Administration, cet après-midi en commission recherche et demain à la CFVU. C'est une équipe politique qui comprendra aussi des représentants des étudiants. En effet, nous ne souhaitons pas travailler en silo, mais de manière collégiale et en interaction à partir de nos champs respectifs.

Dans l'exercice de mes missions récurrentes, j'aurai à connaître notamment les questions concernant les moyens de l'université. Comme nous l'avons annoncé, nous souhaitons apporter un soutien aux formations et à la recherche, et nous ferons rapidement un geste, en fonction des marges de manœuvre de l'université.

Nous souhaitons aussi réformer le modèle économique de l'UPEC, dont les finances sont restées saines et solides, il faut le saluer, malgré les difficultés du contexte national, afin que ce modèle prenne en compte au mieux nos besoins effectifs et nous permette de dégager des marges de manœuvre pour nous projeter vers l'avenir.

Concernant la politique de Ressources Humaines de l'université, nous souhaitons appliquer notre programme à nous-mêmes, c'est-à-dire prendre la mesure précise de la situation et travailler pour plus d'équité et de justice sociale, pour que l'on se sente bien quand on travaille à l'UPEC. Nous ne voulons pas geler de postes, mais bien consolider et développer l'emploi à l'UPEC.

Des actions prioritaires ont été identifiées. Elles seront mises en œuvre avant la fin de l'année 2018, et se poursuivront tout au long du mandat, par exemple, dans le domaine de la formation des personnels, de la politique documentaire, du handicap, de la lutte contre les discriminations, de l'aide sociale, de la restauration, tout ceci en lien avec l'équipe politique et en y associant fortement les étudiants.

Je m'appuierai pour cela sur des assesseurs et des chargés de mission qui vous seront présentés et qui auront à rendre compte de leur action.

D'autres sujets ne manqueront pas d'émerger, mais nous souhaitons entrer rapidement dans l'opérationnalité selon une méthode dont je voudrais ici tracer les

grandes lignes. S'il est nécessaire encore de le préciser, le Conseil d'Administration et tous les conseils de l'université doivent être des lieux de débat démocratique, ce qui implique d'accepter toutes questions et toutes déclarations en séance, du moment que celles-ci se conforment aux règles d'un débat démocratique et respectueux, à commencer par le respect dû aux personnes, quelles que puissent être les divergences des positions. Je serai vigilante sur le respect de ce cadre, mais j'ai confiance en la possibilité que, dans un conseil universitaire, ces règles puissent être parfaitement mises en œuvre.

Dans un souci de transparence et de collégialité, il vous sera rendu compte régulièrement de toutes les actions menées, et vous aurez à délibérer en conseil de propositions politiques. Il vous sera ainsi demandé prochainement de voter sur le budget rectificatif n° 2, même s'il ne s'agit pas d'une obligation réglementaire. Plus globalement, il ne s'agit pas de faire de ce conseil ni d'aucun autre conseil de l'université des lieux de considérations très techniques, finalement peu compréhensibles, ni des chambres d'enregistrement. Nous souhaitons pleinement rétablir les conseils, à commencer par le Conseil d'Administration, dans sa compétence d'assemblée politique et délibérante, éclairé par les avis des autres conseils ou comités, notamment les avis du conseil académique qui sera réuni en formation plénière afin d'envisager les sujets les plus stratégiques en croisant les perspectives.

Pour préparer le travail de ces conseils et approfondir le lien avec l'ensemble de la communauté universitaire, notre objectif n'est pas de travailler dans l'entre soi des listes qui nous ont soutenus mais plutôt dans un format qui assure une bonne représentation de l'université. Nous lançons ainsi aujourd'hui les appels à candidatures pour les commissions des moyens et des statuts. Leur composition reflétera la diversité des sensibilités à l'UPEC, en partant de la composition du Conseil d'Administration. Comme l'a annoncé le Président, à l'occasion du séminaire de

rentrée le 12 octobre, pour le lancement de notre action pour l'UPEC, nous souhaitons mettre en place des groupes de travail représentant notre université dans la diversité de ses acteurs (enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques, étudiantes et étudiants) et la diversité de ses composantes. Un groupe de travail sera ainsi dédié à la réforme du modèle économique de l'université, et un autre traitera des questions liées au fait de travailler à l'UPEC.

C'est ainsi à l'aune d'un parcours, d'un programme et d'engagements pris ici devant vous, Mesdames les administratrices et Messieurs les administrateurs qui représentez la communauté universitaire et ses partenaires, que j'ai l'honneur de présenter ma candidature à la vice-présidence du Conseil d'Administration pour me mettre au service de l'ensemble de la communauté de l'UPEC.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Marie-Albane.

Je vous propose, avant le vote, de vous exprimer et de poser des questions.

M. THAUVRON.– Je voulais vous remercier d'avoir publié les lettres de mission, ce n'était pas le cas dans la précédente mandature. C'est fait dans d'autres universités, notamment l'université de Bourgogne, où c'est même en ligne, et tout le monde peut voir exactement la lettre de mission de chaque VP, c'est une très bonne chose, c'est parfait.

J'avais une question concernant la commission des moyens. Lors de la précédente mandature, il y avait eu confusion des fonctions entre Président de la commission des moyens et assesseur à la commission des moyens. Il n'y avait pas d'assesseur des moyens, avant. Ce sont des fonctions qui vont être divergentes, parce que le Président est là pour animer une commission et pas pour décider et instruire des dossiers, ce qui relève soit du VP du CA soit, s'il existe, de l'assesseur. Souhaitez-vous maintenir cette confusion juridique et de fonction ou les distinguer ?

Mme DE SUREMAIN.– Je vous remercie pour cette question importante. La commission des moyens sera pluraliste dans sa composition. Nous souhaitons, et c'est inscrit dans le règlement de l'université, qu'elle reflète cette diversité, cette situation à un moment donné, situation qui a été exprimée lors des élections générales. Ce sera une commission pluraliste.

La vice-présidente du CA ou le vice-président du CA est membre de cette commission, donc il ou elle y participera activement. Pour maintenir une forme de cohérence exécutive, nous souhaitons maintenir à sa tête, comme Président, une personne qui fera partie de notre équipe politique et qui sera assesseur aux moyens. Cela dit, les décisions reviendront au CA.

M. LE PRÉSIDENT.– Avez-vous d'autres questions ?

S'il n'y a pas de question, je vous propose de passer au vote.

Merci.

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

Marie-Albane DE SUREMAIN est élue vice-présidente du Conseil d'Administration (avec 25 votes pour, zéro vote contre et trois votes blancs ou nuls).

Mme DE SUREMAIN.– Je vous remercie très vivement pour ce choix exprimé de manière claire. Je tiens à redire que je m'engage au service de toute la communauté universitaire, dans un esprit de dialogue et d'approche constructive de prise en compte de la pluralité des positions et des propositions. J'ai hâte que nous puissions commencer à travailler tous ensemble pour que notre grand paquebot reparte avec élan vers un avenir plein de promesses que nous ferons fructifier ensemble.

Je vous remercie et j'espère à bientôt pour travailler.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Marie-Albane.

Nous passons aux VP élus au Conseil d'Administration, parce que recherche et CFVU sont des commissions respectives.

1.3 Élection de vice-présidents en charge de domaines particuliers (vice-présidents thématiques et vice-présidents délégués)

M. LE PRÉSIDENT.– D'ailleurs, je cite au passage que j'aborderai également un point sur la commission recherche qui a été soulevé, notamment autour des personnalités extérieures et de l'information. Je me suis saisi sérieusement de cet aspect, et j'ai demandé au DGS et au service juridique de bien cadrer les choses par rapport à ce qui avait été fait par Françoise MOULIN-CIVIL, parce que je n'y suis pour rien, dans le cadre de l'appel à candidatures. Nous l'aborderons en questions diverses tout à l'heure, pour que les choses soient claires, compte tenu de la CR de cet après-midi. Comme je vous l'ai déjà dit, nous vous proposons un vote par liste, pour vous proposer une équipe dont les équilibres ont été pesés, et aussi pour un certain gain de temps, compte tenu d'un CA un peu exceptionnel et d'un certain nombre de votes qui vont s'enchaîner. Il n'est pas question de le faire sans votre avis, sans votre assentiment. J'ouvre la discussion très librement sur ce sujet.

Merci pour vos questions.

Avant même que les VP s'expriment, cadrons la méthode : qui s'opposerait à un vote par liste, à main levée ?

M. VALLÉE.– Ma procuration voudrait un vote par personne.

Mme FAURE.– Moi également.

Mme DESPRES.– Moi aussi.

M. THAUVRON.– Suffit-il qu'une personne demande un vote individuel pour que celui-ci s'impose ?

M. LE PRÉSIDENT.– Non, mais j'adopterai ce principe.

Nous partirons donc sur un vote sérié.

Je demande à Mustapha ZIDI de venir s'exprimer pour présenter sa candidature.

M. ZIDI.– Bonjour à tous.

Dans un souci de transparence, il me semble intéressant que chaque VP thématique se présente, même si, personnellement, je connais beaucoup de personnes présentes, et réciproquement.

Pour aller à l'essentiel, puisque beaucoup de choses ont été dites par Marie-Albane concernant la partie programmatique, je vais d'abord me présenter. Je suis Mustapha ZIDI, professeur de biomécanique à la faculté de médecine, actuellement responsable d'un master 2 bioingénierie pour la santé et codirecteur d'une équipe de recherche qui tourne aussi autour de la bioingénierie de la santé, et plus particulièrement nous travaillons sur des changements des propriétés du muscle squelettique post-AVC, pour les personnes qui ont malheureusement eu un AVC.

Concernant mon activité locale, depuis plusieurs années j'appartiens un certain nombre d'instances. J'ai fait partie du CTP, plus actuellement du comité technique. Je fais également partie de la commission recherche et, dans le temps, du conseil scientifique qui était la structure précédente.

Au niveau national, je suis membre du CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) depuis 2007, et j'assume depuis 2011 la présidence de sa section disciplinaire qui juge des affaires en appel concernant des étudiants et des enseignants. En tant que membre du CNESER, j'ai été membre du CNESERAV qui est l'équivalent du CNESER pour les formations agronomes et celles dépendant de la partie vétérinaire. De toute façon, toutes ces formations et recherches associées dépendent du ministère de l'Agriculture. J'ai aussi fait partie de la Commission nationale des études de santé et, sur la partie disciplinaire, j'ai été membre du CNU section 60.

Je voudrais rapidement faire un retour sur mon parcours professionnel. Après ma thèse, durant plusieurs années, j'ai travaillé au sein d'un grand groupe industriel, Dassault, en tant qu'ingénieur d'études sur le projet Rafale qui se poursuit actuellement.

J'ai ensuite été recruté à l'université, à la faculté des sciences et technologies, dans un laboratoire de mécanique, au début des années 1990, et j'ai assumé assez rapidement une coresponsabilité de filière technologique en mécanique, que ce soit en formation initiale ou en formation continue, et ce pendant plusieurs années.

Au début des années 2000, j'ai été nommé chargé de mission par le Président de Paris 12, à l'époque, Paul MENGAL, pour mettre en place un partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris et son école d'ingénieur ESIEE pour créer, au sein de l'université, la première formation d'ingénieur, ISBS (Institut supérieur des biosciences). Il s'agit, puisqu'elle continue à fonctionner, de former des jeunes et donc des ingénieurs sur un profil interdisciplinaire couplant les sciences de l'ingénieur et les sciences du vivant. Cette formation d'ingénieur a été habilitée par la commission des titres en 2004. Je l'ai dirigée jusqu'en 2008, après une réhabilitation que l'on a obtenue en 2007. Comme vous le savez, ces habilitations concernant les formations d'ingénieur sont relativement strictes, puisqu'il est demandé d'avoir des partenariats industriels forts, une insertion professionnelle importante au niveau des élèves ingénieurs et aussi sur la partie relations internationales.

Depuis deux ans, comme vous le savez, une nouvelle composante s'est créée au sein de l'UPEC, qui regroupe l'ISBS, celle qui a été créée au début des années 2000, et d'autres formations d'ingénieurs, en particulier un certain nombre d'entre elles de formations par apprentissage.

Voilà mon parcours en bref, et je reste à votre disposition pour répondre sur celui-ci. Concernant la mission du VP stratégique et développement que m'a confiée le président Jean-Luc DUBOIS-RANDE, comme c'est clairement précisé dans la lettre de

mission, il s'agit d'une mission d'appui à caractère transversal. Sans rentrer dans le détail de la lettre que vous avez eue, l'objectif de cette mission est d'assister le Président et l'équipe politique dans les orientations stratégiques de l'UPEC, en fonction des priorités politiques définies telles qu'elles ont été annoncées dans le programme. Il s'agira principalement de suivre les projets, lorsqu'ils auront une dimension transversale innovante et stratégique. Comme vous avez pu le voir au niveau de la lettre de mission, il s'agit vraiment d'une équipe, ce vice-président stratégie et développement travaillera en fort lien avec les autres vice-présidents.

Il s'agira également de faire en sorte que nos actions stratégiques s'appuient sur un réseau de partenaires. Lorsque l'on parle des partenaires, il y a les industriels, bien évidemment, il y a les collectivités territoriales aussi et les institutionnels également. Il s'agit, comme ce qui a été clairement annoncé dans le programme, de faire de l'UPEC une université européenne du Grand Paris. Cela paraît ambitieux, au premier abord, mais il faut se donner les moyens pour atteindre cet objectif assez rapidement.

L'UPEC, comme vous le savez, est ancrée sur son territoire, mais il va falloir aller beaucoup plus loin sur cet ancrage de façon que l'on soit collectivement des acteurs actifs des transformations que l'on observe et qui s'y déroulent.

Quand on parle d'objectifs pour l'UPEC, il s'agit en fait d'une université que l'on souhaite tourner vers les excellences – il y a eu un grand débat, à une époque, sur l'excellence, mais là, il s'agit des excellences. On peut avoir l'excellence à différents niveaux. Si je prends les aspects de formation, quand des étudiants sont en difficulté, je considère que les amener à un certain niveau est un travail d'excellence, comme des structures ou des personnes d'emblée excellentes qui veulent aller encore plus loin au niveau de l'excellence. Tout cela se définit et se dégrade de différentes façons. Les priorités à court terme : il va s'agir, dans un premier temps et assez rapidement, de mettre en place au niveau de l'UPEC un comité des partenariats et des relations industrielles, qui sera composé d'un certain nombre de personnes, en interne au

niveau de l'UPEC, les services, les VP (VP CFVU, CA, CR) et leurs représentants, et des extérieurs, puisqu'il va s'agir de définir une stratégie pour avoir une politique de partenariats digne de ce nom, en s'appuyant bien sûr sur tout ce qui a été fait. Il ne s'agit pas de rejeter ce qui a été fait, mais de s'appuyer dessus pour aller beaucoup plus loin.

D'ailleurs, à titre d'exemple, l'un des objectifs premiers est de mettre en place une fondation universitaire, comme le prévoient les textes du Code de l'éducation, pour aller à l'essentiel, avoir une structure pour lever des fonds. Il existe plusieurs types de structures de fondation. Ce sera présenté ici, au niveau du CA, pour adopter la structuration que nous allons choisir, et nous serons amenés, bien sûr, ensuite, à définir un certain nombre de stratégies pour faire vivre cette fondation et avoir des levées de fonds, comme ce qui se fait dans d'autres structures et écoles de l'enseignement supérieur.

Également à court terme, il s'agira de vous faire des propositions pour dynamiser le lien entre enseignement et recherche. Ce sont des choses que j'ai souvent défendues en conseil. On a souvent tendance à fonctionner de façon cloisonnée, et la raison d'être d'une université, de mon point de vue, est ce lien entre enseignement et recherche. Il ne suffit pas simplement de le dire, mais de le mettre en œuvre et de faire des propositions pour dynamiser ce lien.

Puisque nous sommes dans l'urgence des dossiers, à court terme, nous aurons à suivre les dossiers d'accréditation et d'habilitation, lorsque ces dossiers auront une dimension stratégique et transversale. Ce seront des missions que nous serons amenés à assurer dans les premières semaines et premiers mois de cette mandature. Voilà en résumé mon parcours et comment je vois la fonction de vice-président stratégie et développement. Je reste bien entendu à votre disposition si vous avez des questions ou des remarques.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Mustapha.

M. ZIDI.– Bien entendu, je reprécise, même si c'était indiqué dans la lettre, que cette mission se fera avec d'autres personnes, les VP que j'ai cités tout à l'heure – il y aura une VP stratégie et développement, mais plus précisément partenariats déléguée –, et des chargés de mission qui aideront à cette tâche qui est assez importante.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Mustapha.

Je vous propose quelques questions, ainsi que d'enchaîner l'ensemble des présentations. Le vote se fera de manière sérieuse, mais à la fin, pour garder l'unité de l'équipe.

Avez-vous des questions ?

M. THAUVRON.– Tu nous as dit que tu étais Président de la section disciplinaire du CNESER : comptes-tu conserver cette fonction, en même temps que la vice-présidence ? Je ne sais pas si c'est très prenant.

M. ZIDI.– C'est très prenant, et c'est pour cela que j'avais une décharge ministérielle, mais avant de prendre cette responsabilité qui m'a été proposée par le Président, j'ai fait en sorte d'organiser les choses. Une vice-présidente, professeur de droit, va prendre le relais, en tous les cas d'un point de vue organisationnel sur le terrain, car changer de présidence nécessite des élections, ce qui paraît compliqué à organiser. De toute façon, la mandature finit au mois de mai ou juin prochain. Cela me prendra globalement peu de temps.

M. THAUVRON.– En termes de stratégie formation, quelles méthodes comptes-tu mettre en œuvre ? Comment vois-tu l'organisation de la construction d'une stratégie en termes de formation ?

M. ZIDI.– Il faut s'entendre sur les choses. Ce n'est pas le vice-président stratégie et développement qui va faire tout seul dans son coin la stratégie formation. C'est plutôt une question pour la VP CFVU. La vice-présidence stratégie et développement participera, bien entendu, à ces aspects comme à d'autres, mais la politique s'inscrira

dans ce qui a été défini dans le programme. C'est la seule chose que je peux dire actuellement.

J'ai parlé de cette notion d'excellence, que l'on a définie, en tous les cas ce sera un débat, et ensuite la professionnalisation et l'internationalisation des formations sont des chantiers qui seront développés. Il existe des choses, mais nous irons plus loin.

Une autre chose est importante, au niveau formation, la double diplomation – je ne veux pas m'engager mais, à titre personnel, je pousserai dans ce sens. Je pense que l'UPEC peut être une université de référence pour la double diplomation. Ayant « vécu » au CNESER, j'ai vu un certain nombre de dossiers passer, au niveau de l'habilitation à l'époque et de l'accréditation actuellement, et ce qui est mis en avant, souvent, en termes d'originalité et de politique de formation, est cette double diplomation et l'interdisciplinarité, des ingénieurs étant architectes ou des médecins ingénieurs. C'est un plus, actuellement, pour les jeunes, d'avoir ce double diplôme. Je ne parle pas de le généraliser, mais il faut que nous puissions le proposer au niveau de l'université, d'autant plus que nous avons toutes les structures pour cela (gestion, ingénieur, etc.)

Ce sont quelques éléments, mais tout cela se discutera avec la CFVU.

M. THAUVRON.– Dernière question, sous la précédente mandature, la Direction du développement a été supprimée : va-t-elle être reconstituée ? Elle avait comme intérêt d'aider au pilotage.

M. ZIDI.– Je pense que tu parles de la cellule d'aide au pilotage, qui était rattachée à la présidence. Actuellement, elle travaille sur les dossiers HCERES. Dans les prochains jours ou semaines, il s'agira de mobiliser les forces, de discuter avec les collègues BIATSS et de définir ensemble cette évolution. Bien sûr, il est prévu que cette cellule participe...

M. THAUVRON.– A-t-elle vocation à redevenir une Direction, avec un directeur administratif ?

M. ZIDI.– Non, ce n'est pas prévu, mais c'est une discussion que nous aurons en toute transparence avec les élus et avec les premiers concernés.

M. VALLÉE.– Pour prolonger la question de M. THAUVRON, tu n'es pas que le Président du CNESER disciplinaire, tu l'as dit dans ta présentation, tu es directeur d'un master, directeur ou directeur adjoint d'un laboratoire, élu au comité technique et tu fais peut-être partie de certains conseils de gestion ou de composantes. Tout ce panel montre que tu connais bien la vie de l'université, c'est un atout, mais que fais-tu de tes autres mandats ?

M. ZIDI.– Cela tombe bien d'un point de vue calendrier car tout arrive à échéance. Pour le comité technique, comme tu le sais, il reste deux ou trois mois au maximum ; pour les laboratoires, nous sommes en plein renouvellement ; et sur la partie master, je peux le faire.

Il faut que nous nous entendions. Nous l'avons dit tout à l'heure, pour le Président, il ne s'agit pas d'être dans une tour d'ivoire et déconnecté de la réalité. Je considère qu'un enseignant-chercheur doit rester enseignant-chercheur. Ce n'est pas parce qu'il a des responsabilités qu'il doit devenir un « administratif » voire un apparatchik – je prononce le terme pour aller plus loin. Si l'on veut analyser les problèmes qui se posent, les dossiers et les projets à monter, il faut nécessairement qu'il y ait un lien avec le terrain. Récemment, on m'a même convaincu en me disant que les personnes qui sont sur plusieurs fonctions ou projets, en général, savent s'organiser pour mener à bien l'ensemble.

Je te rassure tout de suite, je ne suis pas un cumulard, et je ferai en sorte de me concentrer sur la mission qui m'a été confiée – j'ai déjà commencé à le faire. Nous serons amenés à le préciser et, en tant que conseil, vous le contrôlerez, j'espère.

Mme FAURE.– J'avais une question par rapport à la stratégie territoriale qui concerne les relations pour les missions au sein des BIATSS : comment, au niveau des territoires, vois-tu tout ce qui est problématique transversale liée à la fonction

publique ? Je pense au préfet et à toutes les actions qui sont liées au territoire d'Ile-de-France, le développement, la restauration ou les logements, tous ces éléments qui concernent le personnel.

M. ZIDI.– Je ne vais pas faire de langue de bois. Bien évidemment, l'UPEC est déjà ancrée sur son territoire. Lorsque l'on nous a présenté une liste de structures institutionnelles à laquelle l'UPEC participe, que ce soit le VP stratégie et développement ou d'autres VP, nous serons amenés à poursuivre ce qui se fait dans ce domaine. Que ce soit le problème qui se pose dans le domaine de la restauration ou du logement étudiant, cela se discute dans un certain nombre d'institutions, mais je ne suis pas la Direction de l'université, que l'on s'entende bien. Ce sont des questions qui seront discutées collectivement, pour voir comment l'université pèse sur ces dossiers au travers des relations normales avec les collectivités territoriales. Dire que l'on est ancré sur le territoire signifie que l'on est actif sur le territoire.

Mme FAURE.– Je n'étais pas sur les collectivités, j'étais sur notre tutelle, sur les aspects décentralisés. Je pense au préfet pour les personnels, le recteur pour l'action sociale, etc.

M. LE PRÉSIDENT.– Cela ne va pas relever du VP stratégie. La question se pose directement au Président, mais ne correspondra pas spécifiquement à l'action du VP stratégie développement.

M. ZIDI.– Je ne me mêlerai pas de tout, pour te rassurer, je n'aurai pas le temps.

Mme FAURE.– La question était de voir comment vous envisagez des relations sur des aspects où il n'y a pas tellement de relations au niveau de la préfecture. Je parlais concrètement de structures qui existent, d'actions sociales...

M. ZIDI.–... auxquelles l'UPEC ne participe pas. Comme je l'ai dit, il y a une liste importante, et c'est la première action à mener. À ces endroits, il faut que l'UPEC soit représentée, mais pas au travers du VP stratégie. Nous sommes une équipe, il y aura

des VP délégués et des assesseurs, de toute façon, et le Président sera amené à participer à ces structures institutionnelles.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci. Je vous propose d'avancer, sinon nous ne tiendrons pas le timing.

Je propose à Alexandra de venir, et de limiter les temps de parole de présentation, pour que nous puissions avancer. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous.

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.– Bonjour à tous.

Je vais essayer d'être concise, mais je vais me présenter parce que je suis moins connue que M. ZIDI. Je suis Alexandra D'ANGLEMONT de TASSIGNY. Je suis pharmacien industriel, j'ai fait pharmacie à Bordeaux, et à la suite de mon diplôme, comme beaucoup de pharmaciens industriels, j'ai décidé d'aller dans l'industrie. J'y suis restée quelque temps. Au bout de ce temps, l'enseignement me manquait, car j'avais fait un peu d'enseignement, et j'ai décidé d'embrasser une carrière universitaire. J'ai été recrutée comme maître de conférences en section 87, sciences biologiques et cliniques, à l'ISBS, qui était alors la première formation d'ingénieur, pour pouvoir monter une spécialité autour du médicament et de l'avenir informatique. Assez rapidement, m'ont été confiées plusieurs fonctions administratives, notamment la responsabilité des relations industrielles. M. ZIDI l'a rappelé tout à l'heure, pour une formation d'ingénieur, la partie partenariale, notamment industrielle, est extrêmement importante, puisque la commission des titres d'ingénieur qui nous audite assez régulièrement met un accent fort sur les partenariats que l'on est capable de développer et sur l'insertion professionnelle de nos diplômés.

En 2012, suite à la démission de notre précédent directeur, j'ai été nommée directrice par intérim de l'ISBS, puis élue, quelques mois plus tard, par le conseil. J'y suis restée jusqu'à maintenant, mais pour anticiper la question, mon mandat prend fin.

Ensuite, à la Direction de l'ISBS, j'ai été amenée à développer beaucoup d'autres partenariats, pas uniquement industriels. Nous avons travaillé avec les collectivités

territoriales pour inscrire la formation d'ingénieur, puis l'école d'ingénieur, dans différents projets.

Il m'a été demandé aussi de participer à un partenariat naissant avec des agences, notamment l'Agence nationale de sécurité des produits de santé, avec laquelle nous avons déjà honoré un volet de la convention, puisque nous avons monté un DU en partenariat avec cette agence. Le deuxième volet sera un chantier que nous allons ouvrir, avec le VP recherche, puisque ce volet a une orientation recherche. L'Agence souhaiterait obtenir des thésards et participer au financement de la recherche de l'UPEC. C'est une première chose.

En tant que directrice de l'ISBS, puis directrice adjointe de l'ESIPE, on m'a demandé d'intégrer le pôle de compétitivité Medicen, où je suis vice-présidente de la commission emploi formation. L'objectif de cette commission est de tisser des liens entre les différents partenaires, universitaires mais aussi industriels. Dans ce cadre, nous monterons d'ici 15 jours un premier gros projet d'entrepreneuriat faisant intervenir quatre gros laboratoires, l'Institut Pasteur, InterSystems, les laboratoires Roche et le laboratoire Servier. L'objectif est de faire travailler tous nos étudiants de façon très large, des élèves ingénieurs plutôt avec une orientation santé, des médecins, mais aussi des informaticiens, des managers ou des juristes autour de la construction de différents projets innovants.

Quand M. le Président m'a demandé d'intégrer cette partie partenariats, j'ai accepté, parce que je pense que c'est très important. À l'UPEC, cette partie partenariats n'était pas assez développée alors qu'elle peut permettre à cette université de grandir et d'augmenter notablement l'insertion professionnelle, et cela passera par la création de la fondation dont on vous a déjà parlé.

J'ai déjà noté les inquiétudes des uns et des autres au sujet de cette fondation. Notre objectif sera de la maintenir à l'université et de faire en sorte qu'elle ne nous échappe pas. Pour cela, le groupe dont nous vous avons déjà parlé, un groupe autour des

partenariats et des relations industrielles, se verra augmenter et additionner de nombreux juristes, puisque nous allons nous retrouver au carrefour de droits publics et de droits privés. Nous pouvons très bien imaginer que l'international rentre dans la danse. Il faudra faire attention que cette fondation appartienne à l'université et serve ses desseins.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Alexandra.

Avez-vous quelques questions ?

(Il n'y en a pas.)

Je vous propose de passer à l'international.

M. THEVENET.– Bonjour, chers administratrices et administrateurs, collègues et étudiants, je suis très content que Jean-Luc DUBOIS-RANDE, notre Président, m'ait proposé cette mission de vice-président aux relations internationales.

Je vais rapidement me présenter pour ceux qui ne me connaissent pas. Je suis ingénieur chimiste, j'ai fait l'Ensic, l'école de chimie de Nancy, et j'y ai passé ma thèse sur la chimie des peptides. Pendant cette thèse, j'ai également réussi le concours de l'agrégation de sciences physiques option chimie. Malgré mes qualifications et des postes d'ATER, j'ai candidaté et été recruté sur un poste de PRAG à l'UPEC, à l'unité de Créteil-Vitry, pour enseigner la chimie organique en relation avec la biologie, puisque c'était au département de génie biologique.

Je suis donc arrivé à l'UPEC en 2001, cela fait maintenant 17 ans. J'ai occupé différentes fonctions dans cette université. J'ai été tout de suite responsable à l'IUT, puis chef de département. J'ai très tôt pris en charge les relations internationales, d'abord de mon département, ensuite de l'IUT, et j'ai été nommé assesseur pour l'université il y a deux ans, en 2016. J'ai ensuite été nommé chargé de mission sous l'administration provisoire de Mme MOULIN-CIVIL. Aujourd'hui, c'est beaucoup d'honneur que Jean-Luc DUBOIS-RANDE me propose d'occuper le poste de VP RI.

Je ne vais pas revenir sur mes fonctions qui sont longuement détaillées dans la lettre de mission, je vais juste mettre en relief certaines actions qui me paraissent prioritaires et sur lesquelles nous allons devoir travailler dans un futur très proche. Il y a déjà le projet des universités européennes, lancé par le Président, M. MACRON, qui va se concrétiser dès la fin du mois d'octobre avec un appel à projets, donc l'ouverture à des financements, et qui va se clôturer pour la première phase pilote fin février. Ce projet, je pense, va changer considérablement le paysage des universités françaises et européennes. Si nous voulons atteindre l'objectif d'une université européenne du Grand Paris, l'UPEC doit se saisir de cette opportunité. Nous devons travailler fortement à la création d'un réseau d'universités européennes dans lequel l'UPEC pourra s'insérer. Ce projet est tellement important que je travaillerai en collaboration avec une vice-présidente déléguée à cette thématique, le réseau des universités européennes. Je laisserai Anastasia ILIOPOULOU en dire un peu plus.

Également parmi les sujets importants, il y a le fait de poursuivre la recherche de partenariats privilégiés, ce qui n'est pas déconnecté d'ailleurs de la création du réseau d'universités européennes. On a beaucoup parlé de Sherbrooke, le projet n'est pas du tout obsolète. Nous allons continuer, et nous avons déjà réactivé ce partenariat avec Sherbrooke, pour avoir un partenariat privilégié avec cette belle université québécoise.

On a parlé tout à l'heure de liens entre formation et recherche, c'est également un sujet qui me tient à cœur. Les relations internationales ont été beaucoup développées pour la formation, cela doit continuer, mais il ne faut pas oublier le volet recherche. Il y aura ces deux aspects du développement des relations internationales, à la fois pour la formation et pour la recherche.

Deux autres chantiers paraissent anecdotiques mais sont importants, il va falloir travailler sur les doubles diplômes, les diplômes délocalisés et les formations diplômantes à l'étranger. Ce n'est pas qu'un sujet technique, c'est également un sujet

politique. Dans certains pays, l'Espagne, par exemple, ou les pays d'Amérique Latine, nous avons des formations comme les licences qui durent quatre ou cinq ans. Si l'on veut créer des doubles diplômes, nous devons régler de vraies questions politiques avec ces partenaires. Il va y avoir des réflexions et des commissions vont devoir travailler sur ce sujet, je vais y revenir.

Le dernier sujet important est celui des recrutements des étudiants internationaux. Nous avons 3 000 étudiants internationaux à l'UPEC, ce qui représente 10 % de nos étudiants. L'immense majorité (90 %) vient en mobilité individuelle et, jusqu'à présent, peu de choses a été fait pour le recrutement et l'accueil de ces étudiants. Il y a d'abord évidemment le recrutement car, sans enlever la moindre prérogative aux composantes, qui resteront maîtresses du recrutement, il est important de coordonner et d'avoir une vraie politique de recrutement, et ensuite nous allons faire le maximum pour intégrer au mieux ces étudiants internationaux. On a parlé de guichet unique, le terme est un peu emblématique, mais il s'agit d'essayer de faire en sorte que ces étudiants puissent être accueillis dans les meilleures conditions, en essayant de simplifier au maximum toutes les formalités auxquelles ils doivent répondre à leur arrivée à l'UPEC et sur le territoire français. Il y a tout un travail, et là encore des commissions seront mises en place pour le recrutement et l'accueil des étudiants internationaux.

Pour réaliser toutes ces actions, je m'appuierai sur les composantes, avec lesquelles j'ai toujours beaucoup travaillé, sur les collègues BIATSS, enseignants, chercheurs et également les étudiants et les élus étudiants. Des commissions de travail seront mises en place sur les différents sujets que j'ai évoqués pour avancer avec efficacité, et je serai accompagné d'une vice-présidente déléguée aux réseaux d'universités européennes et, certainement, des chargés de mission ou assesseurs sur certains autres sujets qui nécessiteront un renfort.

Si vous avez des questions...

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Laurent.

Avez-vous des questions ?

Mme CASCONÉ.– J'ai une question concrète. On a beaucoup développé, ces dernières années, toutes les composantes à l'international. Maintenant, a-t-on fait suffisamment d'efforts pour valoriser tout ce qui a été développé ? On va pouvoir continuer à développer, c'est vrai, mais j'ai l'impression que tout ce qui a été fait n'est pas assez valorisé, alors que cela pourrait être utilisé pour les projets de l'université européenne. Par exemple, à la faculté des sciences, on a monté une licence Parcours bio santé internationale, avec le seul double diplôme, au niveau licence, franco-allemand de toute la France, mais je ne suis pas sûre que cette option soit vraiment connue à l'échelle nationale. Cet aspect de valorisation est-il là ?

M. THEVENET.– Je te rejoins tout à fait. Dans l'ensemble de la lettre de mission et dans ce que j'ai dit il y a quelques instants, tu as pu voir que cela s'inscrit dans cette problématique de renforcement de tout ce qui a été fait jusqu'à présent. En ce qui concerne les formations, on va utiliser l'existant et on va le structurer pour aboutir à ce projet de réseau d'universités européennes. On ne pourra pas se baser sur rien, il faudra exploiter et renforcer ce qui a été fait précédemment dans le cadre des différents doubles diplômes et accords qui ont pu être signés avec les composantes. On ne pourra pas, je pense, créer un réseau d'universités *ex nihilo* avec des universités que l'on ne connaît pas. On choisira six universités parmi celles que l'on connaît le mieux sur des thématiques cohérentes. On ne peut pas donner meilleur exemple que la valorisation de toutes les actions qui ont pu être menées par le passé.

Concernant Sherbrooke, cela concerne aussi la faculté des sciences, il y a un master comme un double diplôme, une procédure pour admettre des étudiants de l'UPEC à Sherbrooke dans un master de chimie. Le fait d'avancer vers le partenariat stratégique est une conséquence de ce qui a été fait par le passé. Quand on parle d'universités

européennes et de partenariats privilégiés, c'est en fait tout simplement le fait de renforcer et consolider ce qui a été fait jusqu'à présent.

En revanche, il n'est pas question de développer à l'infini, parce que nous ne pourrions pas suivre, mais nous sommes tout de même obligés de tenir un certain niveau de développement, parce que les partenariats sont fluctuants. Il faut assurer à nos étudiants suffisamment d'opportunités pour s'insérer dans des formations à l'étranger pour des échanges, mais la priorité est au renforcement de ce qui a été fait jusqu'à présent.

Mme CASCONE.– Donc aussi ce qui a été fait comme choix stratégiques, et vous allez donc rendre publiques les stratégies...

M. THEVENET.– Oui, c'est la première phrase d'ailleurs de la mission récurrente : « *Le vice-président relations internationales contribue, avec l'ensemble de l'équipe (vice-président au Conseil d'Administration, vice-présidents des deux conseils, CR et CFVU, et vice-président stratégie développement), à définir les orientations stratégiques* ». Évidemment, la priorité est celle des orientations stratégiques, en s'appuyant sur la formation et la recherche, comme je l'ai dit, chose que l'on n'a pas suffisamment faite jusqu'à présent.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci.

Avez-vous d'autres questions ?

(Il n'y en a pas.)

Je vous propose d'écouter Anastasia ILIOPOULOU.

Mme ILIOPOULOU.– Bonjour à tous, chers collègues, chers étudiants.

Je m'appelle Anastasia ILIOPOULOU, je suis professeur agrégé de droit public, spécialisé en droit européen.

Je suis arrivée à l'UPEC il y a cinq ans, en 2013, et je suis aussi la directrice du master de droit européen, à la faculté de droit, qui intègre, outre les étudiants français, les

étudiants internationaux de nos deux doubles diplômes avec l'Espagne, l'université Juan-Carlos, et les étudiants allemands de l'université de Main*.

Je suis également, depuis mon arrivée à l'UPEC, en charge des relations internationales au sein de la faculté de droit et, à ce titre, je coordonne notamment le réseau universitaire Themis, un réseau auquel participe notre faculté avec une série d'autres universités prestigieuses, comme la Freie Universität de Berlin, Maastricht, Esade et Singapour. Les nouveaux arrivants sont Nova de Lisbonne et WU Vienne.

Je vais m'appuyer sur l'expérience que j'ai acquise ces cinq dernières années pour la mettre au profit de l'UPEC dans son ensemble et travailler main dans la main avec Laurent sur ce projet ambitieux qui est la création d'un réseau universitaire. On est dans l'air du temps. Je ne vous cache pas qu'il y a aussi mon vécu, parce que personnellement j'ai fait ma formation dans trois pays, en Grèce, en France et au Royaume-Uni, et je sais pertinemment que ce qui était à mon époque le choix d'un groupe plutôt restreint d'étudiants est aujourd'hui une demande d'un très grand nombre d'étudiants venant de milieux économiques et sociaux très variés. Je crois très fortement que c'est notre devoir de répondre à cette demande. Voilà ce que j'essaierai de faire avec Laurent. Nous serons à l'écoute de toutes les composantes, naturellement, pour voir les partenariats qui existent.

Je rejoins totalement votre observation, il existe des partenariats et des réseaux qui ne sont pas encore suffisamment connus ou valorisés, mais nous allons essayer de les valoriser pour choisir les universités qui nous accompagneront pour pouvoir présenter un projet cohérent, en espérant que nous serons choisis par la Commission européenne.

J'attends vos questions ou vos remarques.

M. THAUVRON.– Le projet de réseau des universités européennes est un très beau projet. La concurrence va être extrêmement forte, et il y aura assez peu d'élus. Compte tenu de la structuration du paysage français de l'enseignement supérieur,

comment pensez-vous construire une stratégie de différenciation ? Parce que nous n'avons pas la taille d'Aix-Marseille ou de l'université de Strasbourg.

Mme ILIOPOULOU.– Peu importe, je pense qu'il y a de la place aussi pour l'UPEC et ses partenaires, si nous les choisissons bien et si nous définissons un projet susceptible d'attirer l'attention de la Commission. Cette dernière n'est pas dans une perspective de récompenser ce qui existe déjà, ce qui est le cas de Strasbourg, mais de choisir de nouvelles idées, et elle veut montrer aussi qu'elle ne s'intéresse pas qu'aux grands joueurs, si j'ose dire, comme Paris 1 avec Frei, Louvain, mais aussi à d'autres acteurs qui sont ancrés dans leur territoire, le Grand Paris. Vous voyez, des considérations de ce type peuvent jouer en notre faveur.

M. LE PRÉSIDENT.– Avez-vous d'autres questions ?

(Il n'y en a pas.)

Merci, Anastasia.

Je vous propose d'écouter Guillaume BOURLET pour le numérique.

M. BOURLET.– Bonjour à tous.

Je suis agrégé de mathématique depuis 1991. Je suis rentré à l'UPEC en 1996, à l'IUT Sénart-Fontainebleau. Pendant toute ma carrière, qui a commencé en 1981 par le collège et le lycée, j'ai développé des appétences pour l'informatique en parallèle des mathématiques. Depuis que je suis à l'IUT, j'ai beaucoup travaillé sur le numérique pédagogique, mais aussi le numérique à destination des utilisateurs comme les BIATSS pour faciliter leur travail.

Depuis un an, je suis directeur adjoint de l'IUT Numérique et pédagogique, et aussi conseiller académique pour la formation continue dans l'enseignement supérieur (Cafces), donc auprès du recteur. La mission consiste à élaborer avec les universités de l'académie de Créteil une stratégie de formation continue cohérente.

Je remercie Jean-Luc DUBOIS-RANDE pour la confiance qu'il me porte pour porter cette mission. Je vois cela comme une fonction transverse sur les trois domaines qui nous préoccupent tous, c'est-à-dire la gestion, les services centraux pour faire court, la formation et la recherche. Le numérique est au croisement de tout cela, évidemment.

Depuis six ans, il n'y a pas de VP numérique sur l'UPEC, et pour schématiser, on avait une DSI qui définissait une politique et la mettait en œuvre. Pour reprendre les mots du début de Marie-Albane, il y a une forte volonté de l'équipe présidentielle de dire que la politique numérique est définie par l'équipe et par toutes les commissions qui vont avec, et on demande à la DSI de mettre en œuvre cette politique.

Quelle sera vraiment ma mission ? Si je voulais la définir de façon très simple et triviale, c'est mettre de l'huile dans les rouages et faire en sorte que le numérique soit facile et jamais un frein pour ceux qui l'utilisent. C'est une première partie de ma mission, faire en sorte que cela se passe bien et que l'on ne soit pas bloqué.

Comme on est à l'ère de la transformation numérique, il faut faire en sorte que l'équipe puisse s'appropriier tout ce qui se passe dans le monde du numérique pour faire aussi évoluer les métiers vers d'autres directions et être parfois disruptif. Je pense au NCUPulse qui a été décroché par l'UPEC, et faire en sorte que ce projet puisse facilement se dérouler à l'aide du numérique sera l'une de mes missions.

Pour cela, comment faire ? Aller voir les personnes, être vraiment à l'écoute et analyser les besoins et les processus métiers, remonter la commission numérique qui existait, mais dont les travaux n'ont pas toujours été entendus et repris, et un VP se déplacera sur le terrain, pour voir les composantes, les laboratoires de recherche et les services centraux et écouter leurs besoins et où ils sont freinés. Là, nous savons que nous aurons sûrement beaucoup de réponses.

Ce travail d'écoute se fera en parallèle avec un pilotage de la DSI, je serai l'interlocuteur à la DSI. Nous ferons en sorte que ce soit transparent pour vous, pour

que vous sachiez sur quoi la DSI travaille et l'avancement des projets. On a une DSI qui travaille, il n'y a pas de doute là-dessus. On ne sait pas toujours quelles sont les priorités, donc il y aura un portefeuille de projets, et le fait de savoir comment les choses avancent sera à la disposition de tout le monde.

Nous avons parlé, dans la lettre de mission, de quelques projets rapides à mettre en œuvre. Pour parler des trois domaines que j'évoquais tout à l'heure, sur le plan administratif, favoriser le télétravail et continuer la politique de dématérialisation ; sur le plan pédagogique, Pulse et un gros projet qui dure depuis quelques années sur une nouvelle plateforme d'enseignement, puisque nous sommes sur EPREL qui est vieillissant, la plateforme Claroline qui n'est plus maintenue, et nous pensons vraiment à développer Moodle. Sur le plan de la recherche, c'est l'*open data*, le stockage, les calculs parallèles, etc., et comment fluidifier le fait que l'on puisse facilement, dans un contexte de recherche sécurisé, travailler avec l'extérieur.

L'idée forte est d'écouter, de prendre en compte et de communiquer, tout cela avec une certaine agilité, pour que les choses puissent se passer facilement.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Guillaume.

Avez-vous quelques questions ?

Mme FAURE.– J'ai une question sur le numérique, puisque vous avez parlé des BIATSS. Pour moi, le numérique, ce n'est pas de la DSI, c'est beaucoup plus large. Aujourd'hui, le digital touche d'autres services, c'est à prendre en compte dans nos pratiques, mêmes individuelles. Dans notre quotidien, nous utilisons aussi le numérique. Nous avons des injonctions de l'État sur des systèmes qui nous impliquent tous personnellement.

Ma question était plutôt sur les BIATSS : comment faire, finalement ? Un rapport est sorti, pour une stratégie numérique inclusive. Il y a des rapports, en ce moment, avec tous les laissés pour compte du numérique. Comment voyez-vous l'accompagnement des personnels autour du numérique ? Pas uniquement le télétravail, parce que

finalement les personnes qui maîtrisent le mieux le numérique vont sans doute utiliser le télétravail. Je ne sais pas, dans les différents services de l'université, comment vous voyez les choses.

M. BOURLET.– Nous savons tous que le numérique transforme le travail et que nous devons être très attentifs à l'accompagnement du changement, parce que c'est une vraie rupture, et il ne faut laisser personne sur la route. Il y a forcément des actions de formation, parfois de groupes ou à d'autres moments individuelles.

J'ai beaucoup participé à cela sur l'IUT, et de façon très positive : on organise des sessions de formation, les personnes s'y inscrivent, et ce n'est pas tout car, après, on les accompagne dans ce changement. Cela me paraît fondamental, et c'est un métier très intéressant et captivant, qui fait évoluer non seulement la personne, mais les services et la structure.

Je militerai à fond pour qu'il y ait cet accompagnement au changement dans le domaine du numérique, et notamment en faveur des BIATSS.

Mme DESPRES.– Il y a aussi le problème de l'accessibilité au numérique. Il y a beaucoup de travaux en ce moment.

M. BOURLET.– Oui, c'est un vrai chantier. J'ai participé dans le passé à des commissions de ce type, notamment sur la plateforme de MOOC qui s'appelle Fun. Les problématiques de l'accessibilité sont centrales dans le développement du numérique.

Pour prendre le cas de Doodle, ces questions sont intégrées dans la plateforme elle-même, mais pas toujours utilisées par les développeurs ou les professeurs qui déposent des ressources numériques. Il faudra sensibiliser les personnes à cela (déficit visuel, auditif, moteur, etc.)

Mme DESPRES.– Cela peut faire partie du projet avec le FIP, le numérique accessible. Cela peut être une piste.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de passer au VP patrimoine et développement durable, avec Guillaume POIRET.

M. POIRET. – Bonjour à tous.

Je remercie le Président de solliciter auprès de vous ma désignation comme vice-président au patrimoine et au développement durable. Je mesure l'honneur qui m'est fait et les devoirs et contraintes que cela implique. Le patrimoine est en effet un outil nécessaire au service du développement de l'université, tant pour la formation que pour la recherche. Il implique ainsi une confiance des usagers qui doivent pouvoir compter sur l'expertise, la réactivité et le souci du service public de l'ensemble des services du patrimoine.

Il est d'usage de se présenter, je vais prendre quelques minutes pour le faire. Concernant le parcours pré-UPEC, si j'ai bien compris, nous avons ce défaut commun, avec Marie-Albane, d'être normaliens – on y survit, *a priori*. Sinon, je suis devenu maître de conférences à l'UPEC – c'est ma cinquième année seulement –, en géographie et aménagement, ce qui ne prédestine pas nécessairement à s'occuper du patrimoine.

J'ai effectué ma thèse sur les stratégies de mondialisation des métropoles, en prenant l'exemple de Toronto, ancrant mes travaux dans l'Amérique du Nord où je me rends chaque année pour poursuivre mes recherches. Cette tâche n'est pas nécessairement des plus évidentes non plus, le principe étant, comme le rappelait Mustapha, de garder aussi un ancrage dans l'enseignement et la recherche, parce que c'est ce que nous sommes initialement, des enseignants-chercheurs, ce que nous souhaitons rester.

Je travaille davantage aujourd'hui sur la Rust Belt, la Ceinture de la rouille, région du nord-est américain, espace de profondes transformations sociales et sociétales qui, depuis 2016, est au cœur de l'attention des médias, parce qu'elle a en partie conduit à l'élection du président américain, analysant ainsi les politiques de mobilité durable

qui sont plutôt à mon sens pour l'heure des politiques de marketing urbain que de véritables politiques transformantes.

J'ai été responsable de la CPGE partenariale Léon Blum/UPEC, jusqu'au terme du partenariat, vice-doyen aux moyens de l'UFR LLSH, et j'ai également exercé les fonctions d'assesseur patrimoine et territoire pour l'équipe précédente, avant d'être désigné chargé de mission patrimoine par Françoise MOULIN-CIVIL.

Qui dit patrimoine pense souvent grands travaux et bâtiments, je vais y revenir, mais je souhaiterais commencer par rendre hommage et remercier les petites mains de la logistique, de la maintenance et des services techniques, à l'œuvre ce matin par exemple pour préparer les deux jours du forum de rentrée et assurer la sécurité de cette manifestation. On pense peu à ces personnes de l'ombre, sans qui pourtant rien n'est possible. Pleinement conscient de leur travail et de leur importance, j'inscrirai mon action dans le souci d'améliorer leurs conditions de travail et de veiller à leur pleine reconnaissance. Je souhaite aussi améliorer les relations avec les usagers, en veillant au fait qu'une bonne information de l'action des services techniques, en termes de réparation et d'entretien, soit menée.

Concernant les projets immobiliers, j'ai pris en charge la politique patrimoniale il y a deux ans, et je serai heureux de pouvoir continuer. Cela représente un atout, à mon avis, parce que je pense connaître les projets dans leur diversité et leur complexité.

Les chantiers sont nombreux. Pendant ces derniers mois, certains chantiers n'ont pas pu avancer, par exemple la dalle dont la réfection est attendue de tous. Nous avons obtenu un CPR de bonne qualité, il est de notre responsabilité que ce CPR soit correctement utilisé dans les délais. Aujourd'hui, les études de programmation ont été menées, dans de nombreux cas, et un vote du CA est maintenant nécessaire pour que les travaux d'études techniques puissent débiter. Cela constituera une priorité.

L'UPEC est aussi valorisée par le ministère, parce qu'elle finance en interne de nombreux chantiers d'entretien, de restructurations et de désamiantage. J'entends

continuer les travaux menés en concertation, notamment dans le bâtiment P, où une étude lancée par le patrimoine a suscité ensuite un projet porté maintenant par l'UFR de sciences et technologies. Je pense aussi aux chantiers nombreux concernant les sites de Sénart et Fontainebleau. C'est parce que nous continuerons à être ambitieux pour notre université que nous pourrions obtenir des crédits supplémentaires pour certains projets.

Menée avec accord de l'ensemble de l'équipe de Direction, la politique patrimoniale de l'UPEC sera donc ambitieuse, parce qu'aujourd'hui la suroccupation de nos amphithéâtres et salles de classe impose d'agir à court et moyen terme pour chercher des locaux, en transformer d'autres et veiller à des conditions d'accueil acceptables. J'assume parfaitement le fait d'avoir écrit, dans les premières ébauches du SPSI qui vous sera présenté pour discussion, que l'UPEC compterait 40 000 étudiants prochainement, parce que ce sont les chiffres que nous indique le rectorat, et que de fait nous devons engager une politique volontariste pour y faire face, sans quoi nous ne serions pas en capacité de les accueillir.

Un assesseur vie de campus sera désigné pour veiller à proposer des services aux étudiants et personnels, tout en instaurant une discussion ferme avec le Crous en termes de service public de restauration. Proposer aux étudiants et personnels des campus de l'UPEC vivants et agréables doit être un souci constant, parce que cela est facteur d'attractivité de tous et de réussite. Cela suppose une action concertée avec l'ensemble des acteurs, et de longue haleine parce que tout ne se fait pas en un jour. Enfin, le patrimoine se voit accoler la mention « développement durable ». Il ne s'agit nullement d'un gadget ou d'un effet de mode, mais bien d'une volonté de transformer durablement nos campus et nos manières de faire. J'avais entrepris un premier geste à travers la mise en place de tris sélectifs dans certains campus, à l'occasion du renouvellement des marchés de nettoyage. Il ne s'agit pas à mon sens d'une avancée, mais d'un simple rattrapage de ce que j'estime être la norme. Nous travaillons

également à utiliser des matériaux durables et le moins polluant possible dans la plupart de nos chantiers. Il est nécessaire de poursuivre en ce sens et d'aller plus loin. À ce titre, l'action d'un chargé de mission sera plus que bienvenue pour que nous puissions avancer dans une bonne direction.

L'ensemble de ces chantiers ne pourra se réaliser sans concertation, communication et implication de tous. Nous ne pouvons porter seuls les projets immobiliers ni proposer des changements de mentalité sans que toute la communauté soit pleinement engagée. C'est donc avec vous, dans une communication réfléchie, que se construira une grande partie des actions de l'UPEC en termes de patrimoine.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT. – Merci, Guillaume.

Avez-vous des questions ?

M. THAUVRON. – Depuis deux ans, vous gérez les dossiers relatifs au patrimoine. Nous avons deux gros dossiers du point de vue budgétaire, la dalle et le bâtiment recherche et biologie sur Mondor : pouvons-nous avoir des éléments de calendrier ?

M. POIRET. – Dans les deux cas, on a fait les études de programmation, ce qui veut dire qu'*a priori*, pour ce qui est du bâtiment de recherche biomédicale et de la dalle, la partie dialogue avec le rectorat a été effectuée, parce qu'une fois que la programmation est faite, un dialogue a lieu avec le rectorat, d'un point de vue technique et réalisationnel. Je pense que cela pourrait être présenté prochainement au CA, je m'y étais engagé et j'y tiens, pour qu'il y ait une information, ne serait-ce que pour la dalle, de l'ensemble de la communauté, et cela n'a pas encore été fait. J'attends que ce soit fait, peut-être avec un numéro spécifique d'UPEC Hebdo, pour que tout le monde qui se sert de ce sujet ait à voir éventuellement des ajouts à faire, avant que ce soit présenté au Conseil d'Administration. J'entends que le vote ait lieu en Conseil d'Administration, pour une raison que j'ai expliquée au dernier Conseil d'Administration : certains scénarios supposent un surcoût de deux millions d'euros,

c'est une décision que nous devons collectivement prendre. Elle peut être acceptable, je n'ai aucun problème politique avec cela, mais il faut que ce soit une décision politique et un vote, parce que cela engage financièrement l'université pour les quelques années qui suivent.

Pour ce qui est du bâtiment de recherche biomédicale, on a également fait les études de programmation et commencé le dialogue avec le rectorat pour ce qui concerne le dossier technique qui doit être fourni avant chaque présentation en CA. Là aussi, cela peut être fait avant la fin de l'année.

M. THAUVRON.– Dans les deux cas, ce sera vraiment tranché au moment où il y aura des appels d'offres auprès des architectes, n'est-ce pas ?

M. POIRET.– Tout à fait, mais cela suppose un vote du CA.

M. THAUVRON.– Bien sûr, mais dans les deux cas, l'appel d'offres auprès des architectes peut-il se faire avant le 31 décembre 2018 ? Est-ce envisageable ?

M. POIRET.– Je réfléchis, parce qu'il y a des délais imposés. Pour l'appel d'offres, c'est oui, mais pour la conclusion de l'appel d'offres, c'est non.

Mme DESPRES.– Je voulais savoir si la dévolution du patrimoine est quelque chose qui sera envisagé à l'UPEC, parce qu'il y a eu plusieurs vagues, les conditions financières se restreignant. Je voudrais savoir si ce dossier allait être étudié à l'avenir à l'UPEC.

Je souhaite aussi savoir si les travaux qui ont été réalisés il y a quelques années avec le schéma directeur immobilier allaient être réutilisés ou non, ou s'il y avait d'autres [...] sur ce sujet.

Au niveau de la politique handicap, qu'est-ce qui peut être mis en place pour avancer sur ce dossier assez rapidement, sachant qu'un courrier de la ministre a été envoyé à l'établissement, en mars ou en mai 2018, pour que toutes les universités soient dotées d'un schéma directeur du handicap avant la fin de l'année ? A-t-on pris en compte le sujet ?

Enfin, une question sur le développement durable, peut-il y avoir des choses faites avec le GPSEA et la communauté d'agglomération ? Il serait intéressant d'avoir des travaux ?

Pour terminer, quid de la restauration, la problématique du Crous sur le campus centre, qui irrite fortement les collègues et aussi les étudiants ?

M. POIRET. – Concernant la dévolution, c'est le premier sujet que nous avons dû traiter, il y a deux ans. Nous avons reçu un courrier de la directrice de la DGSIP à l'époque, que chacun connaît puisqu'elle fut l'ancienne Présidente de l'UPEC, et nous avons été reçus par elle-même, parce qu'elle ne pouvait pas écrire, elle l'a dit la dévolution étant à l'époque présentée de manière sèche, ce qui veut dire qu'il n'y avait aucune incitation financière. Je crois qu'elle nous incitait fortement à la refuser, ce qui était notre intention.

Pour l'instant, cinq universités ont véritablement la dévolution pleine. Elles ont obtenu quand même beaucoup de subventions, pour que ce soit plus bénéfique. Aujourd'hui, le problème que nous avons avec la dévolution est qu'elle nous ferait rentrer intégralement l'amortissement, ce qui représente un coût relativement important pour les bâtiments de l'UPEC.

Cette discussion se posera-t-elle ? Pour l'instant, elle n'est pas dans les rouages du ministère, mais cela ne veut pas dire que cela ne peut pas y revenir. J'ai tendance à penser qu'il vaut mieux se préparer au pire, pour le cas où, ce qui veut dire que nous maintenons une politique assez ferme d'entretien de nos bâtiments, d'investissement et de désamiantage, pour faire en sorte de nous y préparer. Tout en précisant bien que, pour l'instant, en ce qui nous concerne, ce n'est pas un sujet, *a priori*, dans le sens où si la dévolution devait être présentée à nouveau sèche et optionnelle, elle serait refusée, parce que l'on ne peut pas simplement dédouaner le ministère d'un certain nombre de responsabilités qui étaient les siennes. Y compris sur le sujet de l'amiante, qui est assez embêtant, car nous réalisons seuls et sur nos frais les travaux

de désamiantage, alors que nous ne sommes pas spécifiquement responsables du fait qu'il y ait eu de l'amiante dans nos bâtiments.

Concernant le schéma directeur du handicap, en premier lieu, nous avons un Adapt qui est relativement complet et dont nous poursuivons la mise en place. Il nous reste quelques sites, notamment au sein de l'ESPE, qui étaient un peu complexes, parce qu'il y a des demi-niveaux qui supposaient des aménagements spécifiques. Pour l'instant, au niveau de la date, nous sommes relativement dans les temps. Cependant, l'Adapt n'était pas complet, dans le sens où un certain nombre de problématiques n'étaient pas suffisamment prises en compte, à mon sens, dans les différents types de handicaps qui pouvaient être concernés. Cela suppose de poursuivre et de mener à bien des réflexions, ce que nous avons déjà fait.

Pour ce qui concerne GPSEA et le développement durable, c'est une bonne initiative, effectivement, d'une part parce que sur certaines réflexions sur le tri de nos déchets, cela implique de travailler avec les collectivités pour voir ce qu'elles font et ce qu'il nous est possible de faire. Cela implique d'autre part de réfléchir avec le Crous, parce que c'est bien de mener des politiques de développement durable au sein de l'UPEC, mais si le Crous en face n'a rien mis en place, cela veut dire que nos étudiants n'ont pas une incitation complète, jusqu'au bout de la ligne, pour être vraiment dans des problématiques de développement durable. À titre d'exemple, au Canada, dans le parc des universités, vous n'avez pas deux ou trois poubelles de tri, mais cinq ou six. À la sortie des restaurants, il y a cinq ou six emplacements pour trier, suivant le type de déchet. Au Crous, on en est encore loin, et à l'UPEC aussi. Le tri du papier est déjà une bonne chose. Cela implique d'avoir un dialogue avec l'ensemble des collectivités et des acteurs concernés, et pas juste l'UPEC.

Concernant la restauration, c'est un sujet qui est abordé régulièrement. Nous avons deux problèmes. Le premier est que le Crous décide de ce qu'il souhaite faire pour ses bâtiments, et pour cette question très clairement, il ne nous est pas demandé

notre avis. En même temps, je dis cela dans un premier temps, mais dans un deuxième temps, il était nécessaire de faire des travaux dans la pointe jaune. Je pense que le résultat final sera très intéressant pour nos étudiants et aussi pour le personnel. Ce qui est important est la phase de travaux, qui va être dans les six mois qui viennent, notamment parce que le Crous sera fermé et ensuite partiellement ouvert. Nous avons demandé et obtenu, d'une part, qu'une politique d'information soit menée par le Crous lui-même, et pas par l'université. Ce n'est pas que l'université veut se dédouaner, mais ils maîtrisent le chantier, donc ils doivent aussi maîtriser la communication de ce chantier. Il ne faudrait pas que nous annoncions des dates, par exemple, qui ne seraient pas tenues à terme, parce qu'ils auraient des retards, etc. Le Crous est responsable de sa politique, nous sommes simplement vecteur de transmission, nous informons la collectivité et la communauté sitôt que nous avons des informations.

Le deuxième point est une exigence de moyens alternatifs. Je ne suis pas tout à fait satisfait de ce qui est proposé au niveau du site de l'Archipel, parce qu'à mon sens il nous est annoncé d'avoir 2 000 étudiants par jour au niveau de la restauration à midi. Nous avons fait oralement part de nos doutes. On nous annonce l'arrivée de *food trucks* très prochainement, ce qui est le minimum. Le principe est que, pour l'instant, il n'y a pas de lieu de restauration.

À notre niveau, nous avons essayé de faire en sorte qu'il y ait un Tivoli chauffé pour que, lorsque la période sera moins clémente, les étudiants soient accueillis dans un droit sec où ils puissent se restaurer, ainsi que le personnel. En tout cas, on est à proximité des préfabriqués. Il pouvait servir pour la Journée des personnels, en été. L'idée est de mettre un Tivoli chauffé pour les quatre prochains mois, pour que tout le monde ait un lieu pour se restaurer.

Je pense que ce n'est pas suffisant. Nous allons essayer de trouver d'autres solutions et en discuter de nouveau avec les équipes de restauration du Palais de justice, parce

que nous avons déjà des tarifs spécifiques, mais cela ne permet pas aux catégories C et B de s'y restaurer, parce que c'est trop cher pour elles. Peut-être faut-il renégocier les tarifs et voir ce que nous pouvons leur proposer. Nous sommes dans la difficulté, parce que c'est la mission du Crous d'assurer la restauration. L'UPEC peut subvenir à cela de manière ponctuelle, mais nous n'entendons pas nous substituer au Crous, parce que cela crée de très mauvaises habitudes. Par exemple, à Duvauchelle, c'était l'équipe précédente, mais le Crous est parti sans proposer le moindre système de substitution. Nous avons essayé de nous battre pendant deux ans pour essayer de mettre des *food trucks*, mais cela n'a pas fonctionné parce que c'est trop cher pour les étudiants.

Parallèlement, nous avons bataillé avec le Crous pour qu'ils mettent un service de restauration ponctuel. Nous venons, *a priori*, d'obtenir un système de tourniquets avec des plats préparés. Une fois de plus, c'est le minimum, mais ce n'est pas satisfaisant. Quand je parle d'un dialogue ferme avec le Crous, c'est un dialogue ferme pour leur rappeler leurs obligations de service public pour l'ensemble de nos sites et pas uniquement pour les plus rentables.

Mme DESPRES.– Nous avons beaucoup d'espaces de restauration, il y a quelques années, à l'UPEC, et là, c'est bloqué.

M. POIRET.– Effectivement, mais c'est une autre problématique. Les espaces de convivialité qui existent dans certains bâtiments ne sont pas suffisants pour accueillir l'ensemble des personnels qui pourraient être tentés de prendre un repas par leurs propres moyens. Là aussi, nous allons essayer de trouver des solutions alternatives, mais nous avons deux problèmes : nous avons peu d'espace et, en plus, il est très occupé pour ce qui nous reste.

M. VALLÉE.– Vous avez annoncé un certain nombre de chantiers, la rénovation de la dalle, vous avez parlé du Crous, et l'on peut rajouter le Grand Paris. La question est :

comment allez-vous envisager votre communication ? Si vous avez l'attention de certains usagers, ce n'est pas forcément le cas de certains petits pôles*.

M. POIRET.– D'une part, l'idée est de faire une présentation de la politique patrimoniale de l'UPEC, dans tous ses aspects, à travers une communication spécifique dans l'UPEC Hebdo, mais je la distingue de la dalle, car celle-ci est un dossier très spécifique. Cela implique effectivement d'avoir une communication au-delà des principaux chantiers et de dire où nous en sommes pour que l'ensemble de la communauté soit informé. En discutant avec les uns et les autres, nous nous sommes rendu compte que parfois la communication ne passait pas. Il est nécessaire de faire une communication globale, et ensuite de passer par les instances, le CT et le CHSCT. Cette année, c'était particulier, mais cela n'a pas été fait correctement. J'entends que ce soit corrigé et qu'il y ait une discussion rapide sur l'ensemble des projets, de manière qu'au moins il y ait de l'information, même si nous ne sommes pas toujours d'accord.

L'autre point est de ne pas uniquement se fier à des discussions avec seulement des chefs de service, mais de descendre au sein des services eux-mêmes pour discuter avec eux de manière pleine et entière sur la manière dont ils envisagent leurs nouveaux locaux ou leur évolution dans les locaux. Le principe n'est pas tellement de renforcer la communication. Maintenant que nous avons un directeur du patrimoine, c'est plus facile, parce qu'il est plus simple d'avoir plusieurs personnes qui gèrent ces dossiers et qui donnent le même type de communication à différentes instances.

Mme FAURE.– Sur les actions de sensibilisation sur l'environnement durable au personnel, il n'y aura pas de politique si l'on ne fait pas adhérer les personnels à tous les niveaux dans la commission liée au travail que vous allez mettre en place. Je voulais savoir comment vous voyez concrètement aujourd'hui cette stratégie d'environnement durable, que ce soit la circulation douce, l'achat de véhicules propres

ou l'encouragement à des gestes éco-environnementaux à l'université, et cette sensibilisation.

Normalement, un référentiel avait été créé il y a quelques années. Dans les formations, il devrait y avoir un module environnement durable obligatoire. Un référentiel, qui date d'il y a sept ou huit ans, oblige plus ou moins les enseignants dans le secondaire et le supérieur à faire des formations, pour sensibiliser les usagers, les étudiants. Aujourd'hui, un schéma a été mis en place pour la fonction publique : comment le déclinez-vous à l'UPEC ?

M. POIRET. – Je vais commencer par des éléments plus concrets. Nous sommes en train de renouveler une partie du parc automobile de l'UPEC, et nous sommes partis sur des véhicules électriques. Cela coûte sans doute un peu plus cher, mais c'est plus pratique, à terme. Pas pour tous, car le problème de l'UPEC étant d'être très étendue, si un jour, ce que je ne souhaite pas, on a à faire Saint-Denis Fontainebleau, je suis inquiet avec les véhicules électriques. J'ai bien compris que l'on nous a vanté des performances de 500 km en batterie, mais je ne souhaite pas qu'un membre du personnel tombe en panne au milieu de l'autoroute.

Cela implique aussi, ce qui est un autre détail, que nous ayons des bornes de recharge. Dans le principe de la réfection de la dalle, des bornes vont être installées, de manière que les personnels qui voudraient arriver avec des véhicules électriques puissent les recharger. C'est aussi un aspect auquel nous avons été sensibles.

Pour ce qui est des politiques concrètes et de l'information, d'autre part, il y a une communication auprès de l'UPEC Hebdo, ce qui est le minimum. Je sais que tout le monde ne le lit pas, mais il y a aussi une formation importante de chacun qui est à trouver. Je serais gêné que la première communication pour le tri sélectif se fasse sous format papier. Il faut peut-être faire mieux. Qui lit les mails ? Que faire avec les personnes qui ne lisent pas ou très rapidement les mails ? C'est une vraie question : comment faire une information qui soit développement durable, en évitant au

maximum le papier, l'encre, etc., mais aussi en faisant en sorte que chacun soit informé et touché ? Autant utiliser tous les moyens mis à disposition, UPEC Hebdo, les mails, etc., mais peut-être aussi des petites réunions avec chaque service pour dire ce qu'il faut faire et le type d'équipements mis à votre disposition pour que vous puissiez avancer.

À propos du tri, à l'occasion du renouvellement des marchés, nous allons mettre en place un tri sélectif dans le campus centre. Cela va concerner une grande part de notre communauté. Sur l'aspect du recyclage des cartouches d'encre, que nous consommons en grand nombre, il faut mettre en place des bornes spécifiques et bien les indiquer. Il y a un certain nombre de points à décliner pour que nous ayons tous rapidement le réflexe.

C'est aussi une affaire collective, parce qu'il y a des choses auxquelles personnellement je ne pense pas – on ne pense pas à tout. C'est pour cela que je suis content que nous ayons un chargé de mission, même si deux personnes pensent moins bien qu'une communauté entière. Il faut donc prendre régulièrement des informations pour avoir des idées auxquelles on n'aurait pas songé. Je sais par exemple que vous avez mis en place un circuit de compostage des déchets. Je savais qu'il y en avait déjà un à l'arrière du bâtiment P, mais j'ai été surpris de savoir qu'il était fermé à clé et que nous n'avions pas la clé. Ce sont des choses qui arrivent.

Je le sais parce que l'on était au patrimoine et qu'on me l'a dit. Peu de personnes savent que nous avons un système de compostage, derrière le bâtiment P, dont il faut retrouver la clé.

L'idée est de faire de la publicité auprès de nos étudiants et même au niveau du Crous. Rien ne nous empêche de prendre les déchets du Crous après chaque repas. Il faut mettre en place un certain nombre de mécanismes qui fasse évoluer les mentalités de sorte qu'ensuite cela devienne naturel.

Je l'ai mis dans la fiche de mission, l'objectif est d'avoir à terme une charte du développement durable, avec des actions ciblées, et peut-être un calendrier raisonnable pour que nous ayons des actions ciblées et pour faire des points d'étape avec les étudiants. Nous avons des étudiants qui sont très sensibles au développement durable et qui sont très moteurs en la matière. C'est une bonne chose de les impliquer, parce qu'ils ne demandent que cela, y compris concernant la rénovation de la dalle.

Une mission avait été confiée à des étudiants pour voir quelle serait cette nouvelle dalle. Ils avaient eu une réflexion de développement durable très intéressante et très sensible. Je ne dis pas que nous allons reprendre tous leurs travaux, mais c'est une chose sur laquelle nous ferons porter l'attention du maître d'œuvre, en disant bien que ces travaux sont intéressants et qu'il faut les poursuivre, pour que nous ayons une dalle plus verte, sans que les coûts soient exorbitants.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Guillaume.

Si vous n'avez pas d'autre question, nous allons procéder aux votes sériés des VP. Nous annoncerons le nom du VP.

M. BASQUIN.– Nous allons procéder à six votes successifs pour chacune des fonctions de vice-président thématique ou délégué. Nous allons adopter la même procédure que celle qui a prévalu pour la désignation du vice-président du Conseil d'Administration. Vous voterez à six reprises, par rapport à la proposition formulée par le Président. S'agissant d'un vote nominatif, le passage à l'urne est obligatoire, bien évidemment. Comme tout à l'heure, la majorité requise est la majorité absolue, celle-ci étant de 17 voix.

Nous allons procéder au premier des six votes, il va concerner la vice-présidence stratégie et développement. Vous avez à vous prononcer par rapport à la proposition de M. le Président qui est de désigner, au titre de ce mandat, M. Mustapha ZIDI.

(Il est procédé à un vote à bulletin secret.)

Avant de procéder au dépouillement *stricto sensu*, nous allons opérer le décompte des émargements sur la liste électorale en le rapprochant du dénombrement des bulletins trouvés dans l'urne : à la fois 28 émargements et 28 enveloppes, les choses sont en ordre.

M. Mustapha ZIDI est élu vice-président stratégie et développement avec 21 votes favorables, cinq votes défavorables et deux votes blancs ou nuls.

(Applaudissements.)

Nous allons passer à la deuxième procédure de vote concernant la vice-présidente déléguée aux partenariats. Vous êtes appelés à vous prononcer sur la proposition de M. le Président en la personne d'Alexandra D'ANGLEMONT DE TASSIGNY.

(Il est procédé à un vote à bulletin secret.)

Les mêmes causes appelant les mêmes effets, nous allons dénombrer le nombre de signatures sur la liste électorale et le nombre de bulletins avant de procéder au dépouillement. Nous avons 28 émargements et 28 enveloppes, nous allons donc procéder au dépouillement.

Mme Alexandra D'ANGLEMONT DE TASSIGNY est élue vice-présidente déléguée aux partenariats avec 25 votes favorables, deux votes défavorables et un vote nul.

(Applaudissements.)

Nous allons procéder au troisième des six scrutins relatifs aux vice-présidents. Il va s'agir de vous prononcer au sujet de la fonction de vice-président relations internationales, et plus précisément M. le Président vous propose de désigner Laurent THEVENET à ce titre.

(Il est procédé à un vote à bulletin secret.)

Avant de procéder au dépouillement *stricto sensu*, nous allons comparer le dénombrement des signatures sur la liste d'émargement et le décompte des bulletins trouvés dans l'urne : 28 émargements et 28 enveloppes.

M. Laurent THEVENET est élu vice-président relations internationales avec 25 votes favorables, un vote défavorable et deux votes nuls.

(Applaudissements.)

Nous allons passer au quatrième scrutin. Vous êtes appelés à vous prononcer sur la proposition de M. le Président qui vous est de désigner Anastasia ILIOPOULOU au mandat de vice-présidente déléguée réseau des universités européennes.

(Il est procédé à un vote à bulletin secret.)

Ayant constaté que nous avons 28 émargements et 28 enveloppes, nous allons procéder au dépouillement *stricto sensu*.

Anastasia ILIOPOULOU est élue vice-présidente déléguée réseau des universités européennes avec 27 votes favorables et un vote nul.

(Applaudissements.)

Je vous propose de passer à l'avant-dernier scrutin, concernant le mandat de vice-président patrimoine et développement durable. Au titre de ce mandat, le Président vous propose le nom de M. Guillaume POIRET.

(Il est procédé à un vote à bulletin secret.)

Nous allons procéder au dénombrement des émargements sur la liste électorale et des enveloppes trouvées dans l'urne : nous avons 28 enveloppes et 28 émargements. Je vous propose de passer au dépouillement.

M. Guillaume POIRET est élu de vice-président patrimoine et développement durable avec 21 votes favorables, six votes défavorables et un vote nul.

(Applaudissements.)

Il vous revient de procéder à un sixième suffrage. M. le Président vous propose de désigner M. Guillaume BOURLET en qualité de vice-président numérique.

(Il est procédé à un vote à bulletin secret.)

Nous allons procéder au dénombrement des émargements sur la liste électorale et des enveloppes situées dans l'urne : nous avons 28 enveloppes et 28 émargements. Je vous propose de passer au dépouillement.

M. Guillaume BOURLET est élu vice-président numérique avec 27 votes favorables et un nul.

(Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT.– Merci à tous pour ce vote sérié à vitesse grand V.

Je vais demander à l'ensemble de l'équipe présente de venir nous rejoindre.

Merci à vous, au nom de toute cette équipe. Vous connaissez bien les responsabilités que vous nous confiez. Nous reviendrons vers vous régulièrement, comme nous vous l'avons dit, et nous vous verrons régulièrement pour des séances de travail.

Mme DE SUREMAIN.– Je voudrais vous remercier vivement pour ce vote qui a été franc et qui donne une impulsion importante à cette équipe qui se mettra vraiment au service de l'ensemble de la communauté, comme nous l'avons déclaré et comme nous le prouverons par nos actes.

1.4 Information relative aux assesseurs et chargés de mission

Mme DE SUREMAIN.– J'ai le plaisir de vous annoncer déjà qui sera assesseur moyens. Il s'agit de Lamine LAMANE, qui est maître de conférences en gestion à l'IUT de Sénart-Fontainebleau, plutôt sur le site de Fontainebleau, et directeur du département de gestion des entreprises et des administrations. Il est prêt à travailler extrêmement rapidement. Vous aurez la présentation d'une lettre de mission qui sera diffusée pour le prochain CA, le 28 septembre. Lamine LAMANE pourra venir se présenter à vous. C'est le début d'une autre série de nominations d'assesseurs et de chargés de mission, qui vous seront présentés en temps utile, avec également des lettres de mission, puisque c'est le choix que nous faisons, celui de la clarté, de la transparence et de l'engagement. C'est à partir de ces lettres de mission que nous vous demanderons d'évaluer et d'apprécier notre action, avec vous, pour cette université.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci à vous.

(Applaudissements.)

Je vous propose d'enchaîner avec la suite.

1.5 Lancement de l'appel à candidatures pour la commission des moyens et de la commission des statuts

M. BASQUIN.– Ainsi que vous le savez, le Conseil d'Administration est assisté de deux commissions de nature consultative, qui ont vocation à faire des propositions et à rendre des avis au Conseil d'Administration. D'une part, la commission des moyens

intervient dans le périmètre budgétaire et, d'autre part, la commission des statuts intervient comme son nom l'indique dans le domaine des statuts universitaires, qu'il s'agisse des statuts se situant à l'échelon central ou des statuts des composantes.

Le Président a signé le 11 septembre deux arrêtés qui portent d'une part appel à candidatures pour les membres de la commission des statuts et d'autre part appel à candidatures pour la constitution de la commission des moyens. Ces arrêtés ont été largement publiés au sein de notre université.

Je rappelle que ces deux commissions sont constituées selon une même logique, elles comportent 21 membres, 12 représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs, cinq représentants des personnels BIATSS et trois représentants titulaires comme trois représentants suppléants des usagers.

Toute personne membre de notre université peut présenter sa candidature. L'arrêté rappelle le contenu du dossier de candidature. Je souligne que les candidatures doivent parvenir au service juridique ou à l'adresse électronique « élections » avant le mardi 25 septembre à 12 heures. Aucune candidature ne sera admise passé ce délai qui marque une forclusion, en termes juridiques.

Le Conseil d'Administration, en sa séance du vendredi 28 septembre, procédera à l'examen des candidatures. Il reviendra au Conseil d'Administration, pour chacune de ces deux commissions, d'établir une liste, c'est-à-dire d'établir la composition finale de cette commission, suivant les termes des statuts et du règlement intérieur de notre université. Ce choix devra refléter les grands équilibres du Conseil d'Administration et de notre université.

Je souligne enfin que ces deux commissions ont un mandat calqué sur la durée de celui du Conseil d'Administration.

L'appel à candidatures a été lancé par deux arrêtés du Président le 11 septembre, et il vous reviendra le 28 septembre de vous prononcer sur la constitution de cette candidature. Je rappelle *in fine*, pour être exhaustif, qu'il reviendra au final au

Président de choisir le Président de chacune de ces deux commissions parmi les membres de ladite commission.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Christophe.

Mme DE SUREMAIN.– Notre philosophie, dans la composition de cette commission, est de refléter la diversité des sensibilités exprimées à l'UPEC. Nous en tiendrons compte, c'est quelque chose de réglementaire de toutes les façons. Nous souscrivons avec grand plaisir à cette prescription de reflet de la diversité de l'université. Ce sera excellent pour la qualité des débats et pour faire avancer, par l'intelligence collective, nos propositions.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci.

Je vous propose de voter l'approbation de délégation de compétences.

1.6 Approbation de la délégation de compétences du Conseil d'Administration au Président de l'université

M. BASQUIN.– Merci.

Nous vous proposons, et c'est une pratique bien établie à l'UPEC, que le Conseil d'Administration délègue, pour des questions d'efficacité et de fluidité de la vie administrative de notre université, une partie de ses compétences au Président qui vous rendra compte, au niveau des séances suivantes du Conseil d'Administration, de l'utilisation qui est faite de cette délégation.

Nous vous proposons de reprendre ce qui a pu exister au cours des mandatures précédentes, c'est-à-dire que le Conseil d'Administration délègue une partie de ses compétences dans quatre ordres différents, tout d'abord, en matière d'approbation des accords et conventions, deuxièmement en matière d'acceptation des dons et legs, ce qui n'est pas fréquent, troisièmement, ce qui n'est pas très fréquent non plus, en ce qui concerne les actions que nous intentons en justice – il ne s'agit pas de la

défense en justice de l'université, mais des actions qu'intente l'université en justice – , et article 15 du projet d'arrêté, un certain nombre de décisions budgétaires modificatives suivant un périmètre restreint – cela concerne essentiellement des mesures techniques pour permettre la clôture de l'exercice. Les véritables DBM qui ont un sens économique, budgétaire et politique ne font pas l'objet d'une délégation et restent bien de la compétence pleine et entière de l'organe délibérant.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci, Christophe.

Je vous propose un vote à main levée, parce que vous avez vu la restriction des éléments.

(Il est procédé à un vote à main levée.)

La délégation de compétences est adoptée à l'unanimité.
--

2. QUESTIONS DIVERSES

M. LE PRÉSIDENT.– Concernant la CR qui a lieu juste après, Arnaud m'avait alerté sur le fait qu'il n'y avait pas eu une diffusion assez extensive auprès de la CR pour l'appel à candidatures des extérieurs. J'ai immédiatement saisi les services juridiques et le DGS. J'ai demandé à Christophe de vous faire un rappel pour montrer que les procédures ont été menées par Françoise MOULIN-CIVIL, avec des notes précises de sa part parfaitement tenues.

M. BASQUIN.– C'est un dossier que nous avons suivi attentivement, avec Françoise MOULIN-CIVIL, administratrice provisoire de notre université. S'agissant de la désignation des personnalités extérieures à titre personnel de la CR, et la logique est la même pour la CFVU, comme pour le CA, je crois que nous avons scrupuleusement respecté les termes des statuts de notre université et précisément l'article 30 qui régit cette question.

Au niveau du cinquième alinéa, les choses sont précisées pour le Conseil d'Administration, et l'avant-dernier alinéa nous dit que la procédure pour la CR et la CFVU est strictement calquée sur le CA. Je vous lis la procédure : « *Le Président, en la circonstance l'administratrice provisoire, procède à un appel à candidatures, invitant les candidats, relayé sur le site Internet de l'université ou tout autre moyen jugé pertinent par la Direction de l'établissement. Les candidats sont invités à déposer un CV et une lettre de motivation. L'appel est clos au terme d'un délai de cinq jours fixé par arrêté du Président en exercice* », en l'occurrence l'administratrice provisoire.

Les choses ont été faites ainsi. L'administratrice provisoire, à la fin du mois d'août, a signé un arrêté pour mettre en œuvre cette procédure. L'appel à candidatures a duré du 3 au 7 septembre, suivant les termes de cet arrêté de l'administratrice provisoire. Conformément à ce qui est mentionné dans les statuts, cet appel à candidatures a été publié sur le site Internet de notre université. Là-dessus, la procédure a été respectée. La CR, cet après-midi, suivant un ordre du jour qui a été adressé aux membres de la CR la semaine dernière, est appelée à se prononcer sur un certain nombre de candidatures qui ont été exprimées au titre de cette commission, et un certain nombre de candidatures ont été reçues pour la CR. En conformité avec la convocation signée et adressée par le Président la semaine dernière, la commission de la recherche sera appelée à effectuer son choix.

M. THAUVRON. – Il y a la loi et l'esprit de la loi. La loi, c'est incontestable, a été respectée. L'arrêté a été publié le 31 août, et l'appel à candidatures s'est déroulé comme prévu par la loi.

L'esprit de la loi est de diffuser l'information, ce n'est pas la même chose. La moindre des choses aurait été que cette information soit adressée à tous les élus des conseils centraux. Encore une fois, l'université, l'administratrice provisoire et son entourage étaient parfaitement dans les règles de droit en publiant l'arrêté sur le site Internet

de l'université le 31 août. Pour autant, la moindre des choses aurait été de diffuser cet appel *a minima* aux élus des conseils centraux, ce qui n'a pas été fait.

M. BASQUIN.– Je prends note. Je rappelle, pour être complet car j'ai oublié de le mentionner, qu'à la demande de l'administratrice provisoire, j'ai appelé les trois responsables de liste à la fin du mois de juillet pour leur signaler que nous allions mettre en œuvre cette procédure suivant les modalités et le calendrier que je viens de rappeler.

M. THAUVRON.– Tout à fait, je ne le conteste pas, mais un appel téléphonique ne vaut pas une communication large aux principaux intéressés. Il y a eu un dysfonctionnement de l'administration centrale, clairement. Jean-Luc n'était pas Président, à cette époque. Cela ne m'intéresse pas de savoir si ce sont les affaires juridiques, la Direction générale des services ou le cabinet qui ont dysfonctionné, mais il y a eu un dysfonctionnement, et je souhaite que ce soit acté dans le procès-verbal du Conseil d'Administration.

M. BASQUIN.– Je ne pense pas que juridiquement l'on puisse parler de dysfonctionnement.

M. THAUVRON.– Je parle de l'esprit de la loi et pas juridiquement, ce n'est pas la même chose.

Qu'est-ce qui est perçu et qui ressort de tout cela ? La plupart des concernés ont le sentiment que cet arrêté a été publié en douce, le 31 août, pour éviter les candidatures externes. Nous n'allons pas nous mentir sur l'utilité des candidatures externes. Les deux derniers candidats externes de la CR n'ont jamais siégé. Je connais très bien le Président du Cnes, je doute qu'il vienne même une seule fois assister au CA de l'UPEC.

D'une majorité à une autre, ce sont toujours des votes et des voix qui sont utilisées pour renforcer une majorité. C'est la règle. C'est la loi, on est obligé d'avoir des personnalités extérieures, très bien, mais l'esprit de la loi aurait été de diffuser plus

largement cette information, *a fortiori* quand le délai n'est que de cinq jours pour postuler.

M. LE PRÉSIDENT.– Je prends note. Je n'y suis évidemment pour rien. Ce n'est pas moi qui ai procédé à cet appel à candidature. En tout cas, je prends bien note de ce qui a été dit par Arnaud.

Mme FAURE.– Je voulais dire, par rapport à la commission [...] et à la commission des moyens que jusqu'à présent les élus des conseils du CA recevaient l'information. Nous ne l'avons pas reçue individuellement. J'ai appelé la DAJ pour demander pourquoi, et l'on m'a répondu : c'est sur UPEC Hebdo ou sur le site. Je suis allée sur le site Internet, et cela n'y était pas. Je sais qu'après cela était envoyé, mais jusqu'à présent, les membres du Conseil d'Administration recevaient l'information sur la commission des moyens.

M. LE PRÉSIDENT.– Cela fait l'objet de la réunion d'aujourd'hui.

Mme FAURE.– Cela a été envoyé avant. Nous l'avons reçu avant, par d'autres biais. Nous sommes aussi des élus du CA, et nous devrions le recevoir en même temps que la communication qui a été faite. Je crois que ce sont les doyens qui l'ont eu.

M. BASQUIN.– Il a été diffusé dans l'université par affichage.

Mme FAURE.– Nous pouvons reparler de l'affichage. Il n'y a pas d'affichage. Nous ne pouvons pas déplacer le Crous au troisième étage. L'affichage n'est pas bon.

M. LE PRÉSIDENT.– Nous prenons note, il n'y a pas de réserve de ma part là-dessus. Tout sera diffusé largement, en toute transparence. L'équipe se met en place, c'était à l'ordre du jour d'aujourd'hui. C'est ouvert, et nous vous avons donné la méthode.

Merci.

Avez-vous des questions diverses ?

Mme FAURE.– J'ai une question diverse importante, par rapport au CT. Nous sommes très en retard sur le calendrier. Vous savez qu'il y a les élections professionnelles, et

nous devons donner les listes au mois d'octobre. Les élections professionnelles auront lieu au mois de décembre. Actuellement, nous n'avons pas affiché l'information, comme cela doit apparaître sur les sites des établissements. Le rectorat l'a affiché, ainsi que les autres universités. Il y a une procédure d'information générale pour les CT. Vous pouvez aller sur le site du rectorat.

Nous sommes très en retard sur l'information des organisations syndicales et sur le dépôt des listes du comité technique. C'est un moment important pour les salariés.

J'ai alerté plusieurs fois. Je vous ai envoyé un mail et j'ai alerté la DAJ, je ne peux pas faire plus. J'attends un calendrier, parce que le calendrier se resserre. On doit déposer les listes le 25 octobre, c'est demain.

Par ailleurs, ces élections ont lieu en dématérialisé, avec un nouveau système, cette année, en partie dématérialisé. En même temps, il y a les élections des CAPN. Ce n'est pas qu'une élection, il y a plusieurs élections. Nous sommes très en retard sur ce sujet. J'alerte aussi la DRH.

M. BASQUIN. – Je ne pense pas que l'on puisse parler de retard au plan du calendrier réglementaire, mais nous partageons bien évidemment votre préoccupation. Nous attachons beaucoup d'importance au dialogue social, au CT et aux délibérations et aux avis qui peuvent être rendus par le CT. Dans cet esprit, un groupe de travail avec les organisations syndicales devrait se tenir prochainement, il est en cours d'organisation. Nous avons bien l'intention de nous rapprocher des organisations syndicales représentatives pour travailler sur la procédure, telle qu'elle va s'exprimer à l'UPEC, sachant que l'UPEC n'a pas plénitude de décision, car l'on est sur un corpus réglementaire, sur une opération très normée au plan national. Beaucoup de choses, dans l'ordre de l'organisation, sont déterminées au plan national, et un certain nombre de modalités seront en effet à préciser au niveau de l'UPEC.

Nous ne sommes pas en retard et nous travaillons ardemment sur le sujet. Nous n'allons pas travailler seuls, il y aura prochainement un groupe de travail, qui est en

cours d'organisation, au sujet duquel nous allons nous concerter avec les organisations syndicales.

Mme FAURE.– Je vous alerte néanmoins sur l'arrêté paru au mois d'août qui précisait l'une des modalités, notamment les modalités électroniques qui étaient importantes. J'ai alerté parce que c'est un souci. Nous l'avons déjà abordé au niveau des précédents CT par rapport à la mise en conformité de notre organisation électronique et à la mise en œuvre de ces élections.

M. BASQUIN.– Nous y travaillons.

Mme FAURE.– Les organisations syndicales doivent avoir des adresses génériques, c'est bien précisé. Actuellement, c'est un sujet qui pose souci au niveau de la DSI. Je vous ai alerté, ainsi que le DRH, sur ce sujet, et nous n'avons pas de réponse à ce jour. Il ne faudrait pas que l'on découvre cela au dernier moment.

M. BASQUIN.– Nous ne mésestimons ni l'intérêt ni la complexité de cette question. Nous avons pris contact avec le rectorat et d'autres universités de taille comparable pour voir ce qu'ils envisagent de faire. C'est en effet un peu complexe. Nous y travaillons techniquement en regardant ce qui est aussi fait dans notre environnement professionnel.

M. LE PRÉSIDENT.– Merci.

Nous rappellerons également en CT la méthode, une méthode de dialogue. On voit bien que des éléments ne relèvent pas de cette mandature, et pour lesquels un certain nombre de points doivent être calés, notamment le travail avec les organisations syndicales.

Avez-vous d'autres questions diverses ?

(Il n'y en a pas.)

Je vous propose donc de lever la séance.

Je vous souhaite une bonne journée.

La séance est levée à 13 heures 27.